

Royaume du Maroc



Chef du Gouvernement

Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité
Nucléaires et Radiologiques



امسنور
AMSSNuR

Revue
de Presse

Année 2019

Royaume du Maroc



Chef du Gouvernement

Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité
Nucléaires et Radiologiques



امسنور
AMSSNuR



| Année 2019

Février

IAEA holds first school on drafting nuclear security regulations for African countries.

Nucléaire : L'AMSSNuR dresse son bilan.

«أمسنور» تضاعف الرقابة في الأمن النووي والإشعاعي في المغرب.

Mars

Sécurité : Tour de vis législatif pour les biens à double usage.

France : Trois marocains décorés des insignes de chevalier de la légion d'honneur.

Mai

Rwanda, Morocco sign deal to scale up nuclear technology.

IAEA Designates new Capacity Building Centre in Morocco for Emergency Preparedness and Response, First in Africa.

Rwanda signs nuclear energy deal with Morocco.

Visite guidée du centre nucléaire de Maâmora.

اتفاقية تجمع «أمسنور» والوكالة الدولية للطاقة الذرية.

Juin

Initiative globale de lutte contre le terrorisme nucléaire : Le Maroc élu coordinateur du groupe.

Le Maroc finalise son projet de politique nationale de sûreté nucléaire.

Rencontre de sensibilisation sur les installations utilisant les sources de rayonnements ionisants.

Sécurité nucléaire : Le Maroc finalise son projet de politique nationale.

Juillet

Sécurité nucléaire : Alerte aux rayons ionisants !
Energie nucléaire : Le Maroc préside un atelier chez l'AIEA.

IAEA Establishes International Network of Capacity Building Centres on Emergency Preparedness and Response.

Septembre

Optimizing IAEA Assistance : Consolidated Plan for Safety Presented at IAEA General Conference

Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique : Le Maroc réitère à Vienne son engagement à contribuer au renforcement du système international de sécurité nucléaire

Vienne : Le Maroc élu vice-président de la 63^e Conférence générale de l'AIEA

Mohamed Ghazali : Le Maroc est un acteur clé en matière d'utilisation pacifique des technologies nucléaires et radiologiques en Afrique

Le Maroc élu à la présidence du forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique

Marrakech : La 3^e conférence des régulateurs sur la sécurité nucléaire en octobre

Le Maroc élu à la présidence du forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique

«الإرهاب النووي» يجذب خبراء دوليين إلى مؤتمر للسلامة بمراكش

الإعلان بالرباط عن احتضان مراكش المؤتمر الدولي الثالث لهيئات الرقابة في مجال السلامة النووية

تعاون المغرب ووكالة الطاقة الذرية: منصة لنقل الخبرات أفريقيا

Octobre

خبراء السلامة النووية يجتمعون بمراكش في مؤتمريهم الثالث

Sécurité Nucléaire : Le Maroc aura son plan national pour les situations d'urgence

العثماني يجدد التأكيد على احترام المغرب لالتزاماته الدولية في مجال السلامة النووية والإشعاعية

Décembre

Marrakech : En 2019, la question sécuritaire a été au coeur de l'actualité

Marrakech : Un carrefour par excellence des débats sur des questions internationales cruciales

Un taux de réussite de 100% des candidatures marocaines aux différentes organisations régionales et internationales en 2019

Tanger : Atelier international sur "la détection nucléaire aux frontières terrestres et maritimes"

سنة 2019 ... عام نجاحات الدبلوماسية المغربية وتولي مراكز قرار أفريقية ودولية بارزة

نسبة نجاح الترشيحات المغربية لمختلف المنظمات الإقليمية والدولية بلغت 100 في المائة سنة 2019

IAEA Holds First School on Drafting Nuclear Security Regulations for African Countries 6

Nucléaire : L’AMSSNuR dresse son bilan 7

«أمسنور» تضاعف الرقابة في الأمنين النووي والإشعاعي في المغرب8

France : Trois Marocains décorés des insignes de Chevalier de la Légion d’honneur 10

Rwanda, Morocco sign deal to scale up nuclear technology 11

IAEA Designates new Capacity Building Centre in Morocco for Emergency Preparedness and Response, First in Africa 13

Rwanda signs nuclear energy deal with Morocco 14

Visite guidée du centre nucléaire de Maâmora 15

اتفاقية تجمع «أمسنور» والوكالة الدولية للطاقة الذرية 16

Initiative globale de lutte contre le terrorisme nucléaire : Le Maroc élu coordinateur du groupe..... 17

Le Maroc finalise son projet de politique nationale de sûreté nucléaire 18

Rencontre de sensibilisation sur les installations utilisant les sources de rayonnements ionisants 19

Sécurité nucléaire : Le Maroc finalise son projet de politique nationale 20

Sécurité nucléaire : Alerte aux rayons ionisants ! 22

Energie nucléaire : Le Maroc préside un atelier chez l’AIEA 24

IAEA Establishes International Network of Capacity Building Centres on Emergency Preparedness and Response 25

Optimizing IAEA Assistance : Consolidated Plan for Safety Presented at IAEA General Conference 26

Conseil des gouverneurs de l’Agence internationale de l’énergie atomique : Le Maroc réitère à Vienne son engagement à contribuer au renforcement du système international de sécurité nucléaire ... 27

Vienne : Le Maroc élu vice-président de la 63è Conférence générale de l’AIEA 30

Mohamed Ghazali : Le Maroc est un acteur clé en matière d’utilisation pacifique des technologies nucléaires et radiologiques en Afrique 31

Le Maroc élu à la présidence du forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique 32

Marrakech : La 3ème conférence des régulateurs sur la sécurité nucléaire en octobre 33

«الإرهاب النووي» يجذب خبراء دوليين إلى مؤتمر للسلامة بمراكش 34

الإعلان بالرباط عن احتضان مراكش المؤتمر الدولي الثالث لهيئات الرقابة في مجال السلامة النووية 36

تعاون المغرب ووكالة الطاقة الذرية: منصة لنقل الخبرات أفريقيا النووية 37

خبراء السلامة النووية يجتمعون بمراكش في مؤتمرهم الثالث 38

Sécurité Nucléaire : Le Maroc aura son plan national pour les situations d’urgence 38

العثماني يجدد التأكيد على احترام المغرب لالتزاماته الدولية في مجال السلامة النووية والإشعاعية 41

Marrakech : En 2019, la question sécuritaire a été au coeur de l’actualité 42

Marrakech : Un carrefour par excellence des débats sur des questions internationales cruciales 44

Un taux de réussite de 100% des candidatures marocaines aux différentes organisations régionales et internationales en 2019 46

Tanger : Atelier international sur “la détection nucléaire aux frontières terrestres et maritimes” 50

Tanger : Atelier international sur la lutte contre le terrorisme nucléaire 52

سنة 2019 ... عام نجاحات الدبلوماسية المغربية وتولي مراكز قرار أفريقية ودولية بارزة 53

نسبة نجاح الترشيحات المغربية لمختلف المنظمات الإقليمية والدولية بلغت 100 في المائة سنة 2019 55

IAEA Holds First School on Drafting Nuclear Security Regulations for African Countries



The IAEA's first School on Drafting Nuclear Security Regulations for African Countries was held at the IAEA's headquarters in Vienna. (Photo: D. Calma/IAEA)

Professionals from 10 African countries reviewed the status of their countries' regulatory frameworks for the security of radioactive material and developed action plans to address any identified gaps during the IAEA's first School on Drafting Nuclear Security Regulations for African Countries.

The 4 to 7 February event, held in Vienna, was a pilot school focused on nuclear security regulations, with more schools planned for other regions. It was inspired by the IAEA's well-established School for Drafting Regulations for Radiation Safety.

"A robust legal and regulatory framework is the foundation of a sustainable national nuclear security regime," said Raja Abdul Aziz Raja Adnan, Director of the IAEA Division of Nuclear Security, as he welcomed the 18 participants.

"A precise legal mandate defining roles and responsibilities of the involved institutions and organizations strengthens States' capacity to prevent, detect, and respond to criminal or intentional unauthorized acts involving nuclear or other radioactive material and facilities."

Lawyers and nuclear scientists from Botswana, Kenya, Lesotho, Madagascar, Mali, Morocco, Nigeria, Rwanda, Uganda and Zambia took part in the school. Several participants also attended the third School for Drafting Regulations for Radiation Safety for African Countries, which was held immediately before the new security school.

IAEA staff and experts from Canada, Lithuania and the United States guided the participants as they worked on their national regulations for the security of radioactive material and developed action plans. Participants also discussed their experiences and shared best practices.

School participant Assia Lasfar, Nuclear Security Officer at the Moroccan Agency for Nuclear

and Radiological Safety and Security, said regulations had to be created with their users in mind. "What will an operator understand when interpreting our regulations and how can we make the implementation of our regulations at facilities as simple as possible?" she said.

Participants discussed how to determine what nuclear security provisions should be included in national regulations, in line with guidance in the IAEA Nuclear Security Series and the Code of Conduct on Safety and Security of Radioactive Sources and its supplementary guidance.

"This is a very practical initiative where both nuclear scientists and lawyers together assess and address gaps in their country's regulatory framework for the security of radioactive material," said Paulina Gizowska, IAEA Nuclear Security Officer. "The participants have complete

ownership of the process and develop an action plan for regulations in their own countries."

For several participants, work at the School contributed to efforts under their national Integrated Nuclear Security Support Plans (INSSPs). Such plans, jointly established by Member States and the IAEA, integrate legal and regulatory support into the IAEA's assistance on nuclear security for robust and sustainable national nuclear security regimes.

The Pilot School was designed and delivered in response to requests from Member States participating in a comprehensive IAEA Project on Enhancing National Regulatory Frameworks for Nuclear Security in African States. The Canadian Government provided resources for the Pilot School through the IAEA's Nuclear Security Fund.

Nucléaire : L'AMSSNuR dresse son bilan



L'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (AMSSNuR) a effectué 127 opérations d'inspections, notamment dans les domaines médical et industriel, couvrant environ 344 installations et activités réparties

dans les différentes régions du Royaume. Selon le rapport annuel de l'AMSSNuR au titre de l'année 2017, ce programme d'inspection mis en place par l'Agence, a permis la réalisation de 97 opérations dans le domaine médical, 22

dans le secteur de l'industrie et 7 dans d'autres secteurs. Ce programme vise à établir, à l'échelle nationale, un état des lieux sur la situation en matière de sûreté et de sécurité radiologiques et nucléaires des activités et des installations des sources de rayonnements ionisants (SRI) et d'assurer la radioprotection des travailleurs, des patients, du public et de l'environnement.

Il a, également, concerné le transport des sources radioactives (6 sociétés), l'opération de transit de matières radioactives au port de Casablanca, l'importateur d'équipements radiologiques (1 société) et le réacteur nucléaire de recherche opéré par le Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires (CNESTEN).

Dans ses premières opérations d'inspections effectuées en 2017, AMSSNuR a adopté une approche d'accompagnement et de sensibilisation des utilisateurs des SRI et ce, en les informant des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi que des normes nationales et internationales en matière de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (SSNR). Ainsi, la première mesure a consisté en la réduction du délai moyen de traitement des dossiers (de 15 à 21 jours), bien en deçà des délais réglementaires fixés par la loi (de 60 à 180 jours), ce qui a permis de délivrer 810 autorisations aux opérateurs utilisant des SRI en 2017, explique le directeur général, Khammar Mrabit.

أما المخطط الوطني للتدخل في حالات الطوارئ الإشعاعية أو النووية، فقد أحدثت «أمسنور» مجموعة عمل موضوعاتية تخص هذه الحالات. كما شرعت في تحضير مشروع نص تنظيمي، ثم تنفيذ معاهدة عدم انتشار الأسلحة النووية، ووضع استراتيجية وطنية تهم تدبير النفايات المشعة والوقود النووي المستهلك.

وشرعت الوكالة، وفق التقرير عينه، في إعداد اتفاقيات تعاون مع منظمات الدعم التقني، والمركز الوطني للطاقة والعلوم والتقنيات النووية، والجامعات، حول شق التكوين والبحث، وكذلك تعزيز القدرات الوطنية والمعارف المتعلقة بمجالات خبرتها، علاوة على وضعها لبرنامج وطني متعدد السنوات للعاملين في مختلف القطاعات الاجتماعية والاقتصادية المعرضة لمصادر الإشعاعات المؤينة.

إعداد خمسة مشاريع نصوص تنظيمية.

ويتعلق الأمر بـ«نظام الترخيص والتصريح بالمنشآت والأنشطة المعنية بمصادر الإشعاعات المؤينة الصنف II»، فضلا عن «حماية المواطنين والعمال والبيئة من المخاطر الناتجة عن الإشعاعات المؤينة»، إلى جانب «استعمال الإشعاعات المؤينة في الميادين الطبية والطب الشرعي وطب الأسنان والطب البيطري»، ثم «سلامة المصادر المشعة»، وكذلك «تطبيق نظام الضمانات والبروتوكول الإضافي».

وعلى صعيد تقديم المساعدة للسلطات الحكومية، أكدت الوكالة أنها تقدم خدماتها في العديد من المجالات المتنوعة؛ في مقدمتها المبادرة الشاملة لمكافحة الإرهاب النووي، حيث شاركت في اجتماعين دوليين تم تنظيمهما على التوالي بالهند وبلغاريا.

Mars

«أمسنور» تضاعف الرقابة في الأمنين النووي والإشعاعي في المغرب



في الشهر، تتضمن ثمانين رخص تهم مشاريع كبرى لتصميم منشآت طبية، في مجالات الطب النووي والمعالجة بالأشعة والطب الإشعاعي، ثم أربع منشآت لمراقبة الحاويات والعربات على الحدود.

وأوضحت الوكالة، التي تناط بها مهمة حماية المواطنين والمجتمع والبيئة من المخاطر المرتبطة باستخدام الأشعة المؤينة، أنها أطلقت ورشا كبيرا في نهاية 2016، يتعلق بتأهيل الإطار التنظيمي للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي، وتمكنت من

كشفت الوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي، المعروفة اختصارا بـ«أمسنور»، عن حصيلتها السنوية خلال 2017 : أي بعد سنة واحدة من تاريخ بدء عملها، حيث قامت بـ 127 عملية تفتيش شملت 344 منشأة طبية وصناعية، استحوذ المجال الطبي فيها على 76 في المائة من الأنشطة، بينما شكلت الصناعة 18 في المائة.

وأفاد التقرير السنوي للوكالة، الذي تطرق إلى أهم إنجازاتها، بأن «أمسنور» قامت بتسليم أزيد من 810 رخص، بمعدل 68 رخصة

Sécurité : tour de vis législatif pour les biens à double usage



Pour honorer ses engagements à l'international, le Maroc renforce sa législation relative à l'exportation des biens à double usage et des services qui leur sont liés. Explications.

Le royaume, pour harmoniser sa législation avec ses engagements internationaux, va renforcer ses lois nationales relatives aux biens à double

usage et aux services qui leur sont liés.

C'est l'objectif d'un avant-projet de loi, soumis à la consultation publique dès ce mercredi 27 mars, élaboré par le ministère de l'Industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique.

Mais que veut-on dire par biens à double usage ?

Selon une de présentation de cet avant-projet de loi, il s'agit essentiellement de produits industriels, chimiques ainsi que des technologies de l'information destiné au domaine civil, mais qui pourraient être détournés à des fins militaires, voire à la fabrication d'armes de destruction massive.

Dans l'optique de contribuer au contrôle de ces biens, le Maroc va être dotée d'un dispositif dédié pour prévenir tout détournement des

biens à double usage et surtout au niveau des exportations.

Désormais, l'exportation des biens à double usage sera soumise à une autorisation préalable.

Le tout sera coordonné par une commission spéciale impliquant tous les départements et services publics concernés, dont l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques.

Les travaux de cette commission, ses documents ainsi que ses délibérations sont confidentiels.

rencontres de haut niveau franco-marocaines, qui ont constitué «des lieux clés où s'expriment la richesse et la diversité du partenariat d'exception qui unit nos deux pays».

Le diplomate français a également salué l'engagement de Chakib Guessous en faveur des droits des enfants et son souci de faire progresser la société vers plus de cohésion. Mais aussi, l'action et l'engagement de Khammar Mrabit en faveur de la sécurité nucléaire, aussi bien au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique

qu'en tant que directeur général de l'Agence marocaine de sûreté et sécurité nucléaires et radiologiques.

De leur côté, les personnalités décorées ont fait part de leur fierté pour cette distinction, qui intervient en reconnaissance d'un accomplissement personnel et professionnel et invoque l'histoire commune qui unit le Maroc et la France et les liens forts et indéfectibles entre les deux pays.

France : Trois Marocains décorés des insignes de Chevalier de la Légion d'honneur



Trois personnalités marocaines ont été décorées, mercredi à Rabat, des insignes de Chevalier de la Légion d'honneur de la République de France.

Il s'agit de Omar Aït Salah, chef du protocole auprès du Chef du gouvernement, Chakib Guessous, médecin radiologue et socio-anthropologue et Khammar Mrabit, directeur général de l'Agence marocaine de sûreté et sécurité nucléaires et radiologiques.

Ces décorations ont été remises par l'ambassadeur de la République de France au Maroc, Jean-François Girault, au nom du Président de la

République de France, lors d'une cérémonie rehaussée par la présence de plusieurs personnalités des mondes de la politique, des affaires, de la diplomatie et de l'art.

Dans une allocution de circonstance, Jean-François Girault a mis en avant les qualités humaines, l'itinéraire, les valeurs et l'engagement des personnalités décorées, incarnant l'amitié franco-marocaine et la relation d'exception entre les deux pays.

Il a, dans ce sens, mis en exergue la contribution essentielle de Aït Salah dans l'organisation de

Mai

Rwanda, Morocco sign deal to scale up nuclear technology



Dr Khammar Mrabit, Director General of Moroccan Agency for Nuclear and Radiological Safety and Security, and Patrick Nyitishema, Director General of Rwanda Utilities Regulatory Authority, sign the agreement on May 8, 2019 in Kigali. Emmanuel Kwizera

Rwanda Utilities Regulatory Authority (RURA), and Moroccan Agency for Nuclear and Radiological Safety and Security have signed a cooperation agreement to exchange information and experience in nuclear technology.

Speaking after signing the agreement, Dr Khammar Mrabit, the Director General of the Moroccan agency, said that they have experience since 2016.

"We have to exchange information and

experience in nuclear radiation, help in capacity building as it is very important to strengthen regional cooperation among African countries in this sector.

We have to share our experience of the technology in medical practices, security purposes, airports operations among other,” he said.

He said that, in Morocco, 80 per cent of medical applications use the technology adding that there are 24 nuclear medicine centers.

“More than 15 per cent of industries and security sectors use nuclear technology and 5 per cent in research and development use it,” he said while sharing the experience with RURA.

He noted that they have a pilot project for food preservation and another project in the pipeline of the International Atomic Energy Agency in Vienna. It is said that with the technology the seeds can resist climate change as well as pests.

“Using nuclear technology goes with protecting people, property and the environment by regulating the activities using radiation sources. In our agency we have four departments; namely that in charge of nuclear safety, nuclear security and safeguards, radiation safety and environment protection as well as finance administration,” he said.

Mrabit said that they are ready to provide any training for Rwandan experts as well as facilitate scientific visits to nuclear installations.

Patrick Nyirishema, Director General of RURA, said the Memorandum of Understanding with the Moroccan agency was timely considering that Rwanda has taken steps to adopt the technology.

He said a law was enacted in 2018 and all procedures ahead need expert interventions.

“We hope that sectors of medicine, agriculture and livestock, mining, industries, security, import and export will further develop thanks to the cooperation,” he said.

Jean de Dieu Tuyisenge, the Director of Radiation Safety Regulation at RURA, said that having established the law and drafted regulations and codes of practices, Rwanda remains to ratify about seven conventions regarding the technology.

Potential operators and sources

Tuyisenge said that mining is one of the sectors to be boosted by the technology.

“We hope to use nuclear and radiation technology to detect different minerals across the country instead of relying on traditional way of identifying deposits. Some of the minerals might also have nuclear elements which increases its value on the market,” he said.

He added that Rwanda seeks to set up a nuclear research centre that would have nuclear reactors to develop technology for different sectors such as agriculture, electricity generation and others.

“There are more than 60 medical facilities equipped with medical radiological equipment, diagnostic radiology and dental radiology, one radiotherapy center, one veterinary radiotherapy facility with X-ray machine, security scanners including cars and trucks scanners..,” he said.

The plan is being worked on by the Ministry of Infrastructure and the National Commission for Science and Technology.

Officials said talks are underway with Russia’s State Atomic Energy Corporation (ROSATOM), to set up the centre as soon as possible.

The cooperation could see Rwanda and Russia establish study programmes that will help Rwandans acquire advanced knowledge in nuclear sciences, with the University of Rwanda training students from the undergrad level, and Master’s level and PhDs.

IAEA Designates new Capacity Building Centre in Morocco for Emergency Preparedness and Response, First in Africa



Khammar Mrabit, Director General of the Moroccan Agency of Nuclear and Radiological Safety and Security, with IAEA Deputy Director General Juan Carlos Lentijo, Head of the Department of Nuclear Safety and Security, at the signing ceremony in Vienna on 21 May 2019. (Photo: W. Gruenwald/IAEA)

The IAEA this week designated the Moroccan Agency of Nuclear and Radiological Safety and Security (AMSSNuR) as the first African IAEA Capacity Building Centre (CBC) for Emergency Preparedness and Response (EPR), bringing the total of such centres worldwide to seven.

The designation of the centre was part of an agreement on cooperation for radiological EPR education, training, knowledge management and networking and human resource development, signed on May 21 in Vienna by IAEA Deputy Director General Juan Carlos Lentijo, Head of the Department of Nuclear Safety and Security, and Khammar Mrabit, Director General of the AMSSNuR.

“The IAEA appreciates the willingness of AMSSNuR to expand the IAEA’s network of CBCs for EPR,” said Mr Lentijo. “With this signing, we strengthen our cooperation to build EPR expertise in Africa.”

The Moroccan EPR CBC will organize, in collaboration with the IAEA, training workshops

and other events to enable African countries to strengthen their national EPR capacities. The Centre will share knowledge on the IAEA safety standards and the IAEA’s series of EPR publications through lectures and practical demonstrations.

“The success of the IAEA School of Radiation Emergency Management, held in Rabat in November 2018 for 38 participants from African States was a catalyst for the establishment of this CBC,” said Mr Mrabit. “By offering a centre for EPR activities in terms of training, sharing of knowledge and experience in the fields of nuclear and radiological safety and security, the Kingdom of Morocco is demonstrating its willingness to continuously assist in building and strengthening EPR capabilities in the Africa region.”

The other IAEA CBCs for EPR are located in Austria, China, Japan (Chiba Prefecture and Fukushima Prefecture), Republic of Korea and the Russian Federation.

Rwanda signs nuclear energy deal with Morocco



Left: Director-General of AMSSNuR Dr Khammar Mrabit. Right: RURA Director-General, Patrick Nyirishema. Credit: RURA

Rwanda Utilities Regulatory Authority (RURA) signed a Memorandum of Understanding (MoU) with the Moroccan Agency for Nuclear and Radiological Safety and Security (AMSSNuR) to collaborate on nuclear energy developments.

A joint press statement explained that the MoU is to facilitate the collaboration between the RURA and AMSSNuR in the areas of nuclear and radiological safety and security regulations, radioactive waste management and spent fuel management, emergency preparedness and response, capacity building and facilitation of attachment of the staff and to organise and host national and international meetings.

Speaking after the signing of the cooperation agreement, the Director General of AMSSNuR Dr Khammar Mrabit stated that nuclear safety industry encompasses more opportunities for strengthening the signed cooperation.

«There is growing use of ionizing radiation in medical practices in the two countries, and here we can share a lot of experience and exchange information so as to improve the safety of the

patients, the safety of the environment and the entire society in general,» said Dr Mrabit.

He added: «We in our field of radiation safety and security we shall do our part together and we are committed to share with you what we have and what we did; and to learn from you.”

Cooperation nuclear energy use

It is also noted that the signed agreement for bilateral cooperation stresses the mutual interest for both RURA and AMSSNuR in pursuing cooperation in the area of nuclear energy use for peaceful purposes.

RURA Director-General, Patrick Nyirishema commented: «There is a lot to learn from their [AMSSNuR] experience in terms of building the capabilities in the country and at an institutional level.

«We can also work with other regulators across Africa and strengthen this field of radiation protection and nuclear security within Africa and have a bigger voice on the global level.”

Visite guidée du centre nucléaire de Maâmora



© Copyright : Le360

Le Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires (CNESTEN) a organisé hier, mercredi 8 mai, une visite guidée pour la presse nationale et étrangère. Une première depuis la création de ce centre, voici 33 ans.

La politique nucléaire du Maroc s'appuie sur le CNESTEN et l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR), a indiqué à cette occasion Aziz Rebbah, ministre de l'Énergie.

Ce centre, basé à Maâmora, sur la route reliant Rabat à Kénitra, permet des applications nucléaires au service de diverses actions dans les domaines notamment de la santé, de l'industrie et de l'agriculture.

Il est dirigé par Khalid El Mediouri, qui a rappelé les objectifs de cette centrale dont les activités sont exclusivement à usage pacifique.

Situé dans la forêt de Maâmora, à 35 km de Rabat, ce centre a officiellement ouvert en 2003.

Le site occupe une superficie de 25 hectares,

emploie environ 300 personnes et est régi par des mesures de sécurité drastiques.

Le projet de réacteur nucléaire dédié à la recherche a été initié dans le cadre d'un accord conclu en 1980 entre le Maroc et les États-Unis.

Prévu pour la fin de l'année 2006, ce réacteur nucléaire de recherche a été mis en exploitation en 2009.

D'une puissance de 2 mégawatts, ce réacteur de type TRIGA a été fourni par l'américain General Atomics.

Il est utilisé à des fins scientifiques, pour la formation et pour des applications de diagnostic médical.

Le Maroc est signataire du traité international sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Cette convention vise à «réduire le risque que l'arme nucléaire se répande à travers le monde, et son application est garantie par l'Agence internationale de l'énergie atomique» (AIEA).

اتفاقية تجمع «أممسور» والوكالة الدولية للطاقة الذرية



ووفقا للمصدر ذاته، سيقوم المركز، الذي سيتم إحداثه على غرار مراكز الوكالة الدولية للطاقة الذرية في آسيا وأمريكا اللاتينية، بتنظيم أورش للتكوين وغيرها من التظاهرات التي تهدف إلى المساهمة في تعزيز القدرات الوطنية للدول الأعضاء في الوكالة الدولية للطاقة الذرية في تدبير حالات الطوارئ الإشعاعية.

توقيع هذه الاتفاقية يأتي بعد تنظيم الوكالة الدولية للطاقة الذرية بتعاون مع الوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي في نونبر الماضي بالرباط دورة تكوينية حول «تدبير حالات الطوارئ الإشعاعية» لفائدة 38 إطارا يمثلون الدول الأفريقية الأعضاء في الوكالة الدولية للطاقة، وفق المصدر عينه.

وشدد الخمار المرابط، مدير الوكالة المغربية، بهذه المناسبة، على التزام الوكالة بتعزيز التعاون على المستوى الإقليمي، فضلا عن الدور المهم الذي تطلع به لتسهيل وتيسير التعاون الثلاثي بين الوكالة الدولية للطاقة الذرية والدول الأفريقية الأخرى، ولتعزيز التعاون في مجال الأمن النووي والإشعاعي.

جرى، يوم أمس الثلاثاء في فيينا، التوقيع على اتفاقية للتعاون في مجال الاستعداد والاستجابة لحالات الطوارئ بين الوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي (أممسور) والوكالة الدولية للطاقة الذرية.

وتروم هذه الاتفاقية، وفق بلاغ صادر عن الوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي، «تطوير الجانب الأكاديمي والتكوين والتسيق والموارد البشرية، إلى جانب تقاسم وتبادل المعرفة في مجال الاستعداد والاستجابة لحالات الطوارئ الإشعاعية».

وكما يهدف توقيع هذه الاتفاقية، التي وقعها كل من الدكتور الخمار المرابط، المدير العام للوكالة، وخوان كارلوس لينتيغو، نائب المدير العام للوكالة الدولية للطاقة الذرية، «إلى تعزيز التعاون بين الوكالة الدولية للطاقة الذرية والمملكة المغربية، خاصة من خلال إحداث مركز جهوي لتنمية الكفاءات في مجال الاستعداد والاستجابة للطوارئ الإشعاعية في إفريقيا من قبل الوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي في المغرب، بتعاون وثيق مع الوزارات المعنية».

Initiative globale de lutte contre le terrorisme nucléaire :
Le Maroc élu coordinateur du groupe

Le Royaume du Maroc a été élu, vendredi à l'unanimité, Coordonnateur du Groupe de mise en oeuvre et d'évaluation (IAG) de l'Initiative Globale de Lutte contre le Terrorisme Nucléaire (IGLTN) pour la période 2019-2021, par les 88 pays partenaires participant à la 11ème réunion Plénière de l'IGLTN, qui s'est tenue du 5 au 7 juin 2019 à Buenos Aires, en Argentine.

Il s'agit de la 1ère fois qu'un pays arabe et africain assume une telle responsabilité dans le cadre de l'Initiative Globale.

L'IAG, organe politique principal de l'IGLTN, a pour mandat de faciliter la mise en oeuvre de la Déclaration de Principes et les termes de références de l'Initiative Globale, et d'assurer sur le plan opérationnel la synergie entre les différents groupes de travail techniques et la promotion des priorités stratégiques.

Lancée lors du Sommet du G8 à Saint-Pétersbourg en 2006, par les Présidents américain et russe, l'Initiative Globale de Lutte contre le Terrorisme Nucléaire est une plateforme multilatérale de collaboration entre les pays partenaires visant à renforcer les

capacités opérationnelles et techniques pour combattre la menace du terrorisme nucléaire. La 1ère Réunion du lancement officiel de cette Initiative s'est tenue à Rabat en octobre 2006, par 13 pays fondateurs, dont le Maroc, les Etats-Unis d'Amérique et la Russie, qui avaient adopté la Déclaration de Principes et les termes de référence de cette Initiative.

Co-présidée par les Etats-Unis et la Russie, l'Initiative compte aujourd'hui 88 Etat-partenaires et 6 Organisations Internationales.

L'élection du Maroc en tant que Coordonnateur de cette Initiative est une reconnaissance internationale des efforts entrepris par le Royaume au niveau national, en application des Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui prônent une approche proactive et multidimensionnelle dans la lutte contre le terrorisme. Elle représente également une confirmation de l'engagement indéfectible du Royaume dans la lutte contre le terrorisme sur les plans régional et international.

Le Royaume du Maroc était représenté à la 11ème réunion plénière de l'IGLTN par une importante

délégation interministérielle, conduite par Redouane Houssaini, Directeur des Nations Unies et des Organisations Internationales au ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, et qui assumera le rôle de Coordonnateur de l'IAG pour un mandat de deux ans jusqu'à 2021, en étroite coordination avec la co-présidence américaine et russe.

Outre le ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, la délégation marocaine était composée de hauts responsables de l'Administration de la Défense, de la Direction Générale de la Sûreté Nationale, de l'Agence Marocaine de Sûreté et Sécurité Nucléaires et Radiologiques et du Centre National de l'Energie, des Sciences et Techniques Nucléaires.

Lors de la présentation du plan d'action de la présidence marocaine, Houssaini a défini les grandes lignes de cette présidence, consistant à donner une importance particulière à la dimension sous-régionale et régionale aux activités de l'Initiative notamment les besoins et les défis africains de lutte contre le terrorisme en général et le terrorisme nucléaire en particulier.

Dans ce cadre, il a été annoncé que le Maroc compte organiser en 2020 une importante activité dans le cadre de l'Initiative avec une déclinaison régionale africaine, visant le renforcement des capacités des pays africains en matière de sécurité nucléaire. La Réunion à mi-mandat de l'IAG de l'Initiative Globale est prévue au Maroc au mois de juin 2020.

Ce projet prend aussi en compte les standards internationaux en matière de sûreté nucléaire, en particulier ceux référencés par la Convention internationale contraignante de sûreté nucléaire (CSN) qui, après sa signature en 1994, vient d'être ratifiée par le Royaume du Maroc le mois dernier, et entrera en vigueur le 19 août 2019, selon un communiqué de l'AIEA.

Ce communiqué précise que le Royaume du Maroc a été affecté, conformément aux conclusions de la huitième réunion des parties contractantes tenue à Vienne le 17 octobre 2018,

au deuxième groupe qui comprend la France, l'Espagne, la République Tchèque, les Pays-Bas, la Slovaquie, la Biélorussie, la Libye, le Niger, le Portugal, la Syrie, l'Australie et Cuba.

La ratification de cette convention, qui est en adéquation avec la loi n°142-12, relative à la sûreté et à la sécurité nucléaires et radiologiques et à la création d'AMSSNuR, permettra au Maroc de bénéficier de l'expérience de plus de 88 parties contractantes, réparties en sept groupes, dont la moitié ne dispose pas de centrale électronucléaire.

Le Maroc finalise son projet de politique nationale de sûreté nucléaire



Dans le cadre des engagements pris par le Maroc à travers les conventions internationales contraignantes de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques, ainsi que les recommandations et les orientations de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), AMSSNuR (Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologique) organise, en collaboration avec cette dernière, du 10 au 14 juin 2019, un atelier portant sur la finalisation du projet de politique nationale de sûreté nucléaire.

« Cet atelier a pour objectif de finaliser le projet de politique nationale de sûreté nucléaire élaboré sur la base d'un benchmark avec des pays disposant d'un cadre réglementaire et de programmes nucléaires et radiologiques similaires au nôtre, tout en tenant compte des recommandations de l'AIEA, notamment de la mission INIR 'Integrated Nuclear Infrastructure Review', demandée par notre pays et réalisée en 2015», indique l'AMSSNuR.

Rencontre de sensibilisation sur les installations utilisant les sources de rayonnements ionisants



Agence Marocaine de Sûreté et
de Sécurité Nucléaires et Radiologiques

L'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (AMSSNuR) a organisé, mardi à Oujda, une rencontre de sensibilisation avec les professionnels des secteurs nucléaire et radiologique relevant de la région de l'Oriental.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie de communication de l'agence, visant à associer les professionnels et le public en les informant sur les processus réglementaires et les aspects relatifs à la sûreté des activités et des installations utilisant les sources de rayonnements ionisants.

Cette septième rencontre régionale, après celles de Rabat, Marrakech, Fès, Tanger, Casablanca et Laâyoune, a été l'occasion notamment de

présenter la vision, les objectifs stratégiques et le plan d'action de l'agence au titre de l'année 2019.

Il s'agit aussi de débattre des différentes questions qui préoccupent les acteurs concernés, et ce pour faire face aux difficultés que connaît le secteur, d'une part, et pour se conformer aux dispositions de la loi n°142-12 et aux standards et orientations internationaux dans ce domaine, d'autre part.

Intervenant à cette occasion, le directeur général de l'AMSSNuR, Khammar Mrabit, a indiqué que «la loi 142-12 constitue un grand pas en avant très apprécié à l'échelle régionale et internationale, qui permet à notre pays non seulement d'améliorer la sûreté et la sécurité

nucléaire et radiologique mais aussi d'honorer ses obligations internationales liées aux multiples conventions qu'il a ratifiées».

«En adoptant la loi n°142-12, le Maroc, conformément aux normes et orientations internationales, a procédé à la séparation des fonctions réglementaires et de contrôle de celles dédiées à la promotion des techniques nucléaires et radiologiques pour ne pas être juge et partie en même temps», a-t-il expliqué.

M. Mrabit a, par ailleurs, fait savoir que depuis fin octobre 2016, AMSSNuR assure l'octroi des autorisations aux opérateurs et activités mettant en jeu des sources de rayonnements ionisants, notant que le nombre total des autorisations délivrées durant 2018 s'élève à 967, dont 69% au secteur médical.

Il a également précisé que l'Agence a effectué en 2018 plus de 200 missions d'inspection couvrant environ 756 installations et activités.

M. Mrabit a aussi relevé que l'ensemble des objectifs du plan d'action 2019 de l'Agence visent à renforcer la protection des personnes, de la société et de l'environnement contre les risques des rayonnements ionisants et contre tout acte malveillant mettant en jeu des matières radioactives ou les installations associées.

Cette rencontre, a-t-il souligné dit, permet d'échanger les idées et partager les expériences avec les professionnels du secteur qui s'étend sur plusieurs domaines dont la médecine diagnostique et thérapeutique, la médecine nucléaire, la radioprotection, l'industrie, les contrôles de sécurité ou encore la gestion des déchets.

et des Techniques 'CNESTEN' et de l'Office National de l'Electricité, de l'Eau Potable 'ONEE' et du Centre National de Radioprotection 'CNRP' ainsi que trois experts internationaux de l'AIEA participent à cet atelier.

Cet atelier a pour objectif de finaliser le projet de politique nationale de sûreté nucléaire élaboré sur la base d'un benchmark avec des pays disposant d'un cadre réglementaire et de programmes nucléaires et radiologiques similaires au nôtre tout en tenant compte des recommandations de l'AIEA, notamment de la mission INIR 'Integrated Nuclear Infrastructure Review', demandée par notre pays et réalisée en 2015.

Ce projet prend aussi en compte les standards internationaux en matière de sûreté nucléaire, en particulier ceux référencés par la Convention internationale contraignante de Sûreté Nucléaire (CSN) qui, après sa signature en 1994, vient d'être ratifiée par le Royaume du Maroc le mois dernier, et entrera en vigueur le 19 août 2019, selon un communiqué de l'AIEA. Ce communiqué précise que le Royaume du Maroc a été affecté, conformément aux conclusions (https://www-legacy.iaea.org/Publications/Documents/Conventions/nuclearsafety_status.pdf) de la huitième réunion des parties contractantes tenue à Vienne le 17 octobre 2018, au deuxième groupe qui comprend la France, l'Espagne, la République Tchèque, les Pays-Bas, la Slovaquie, la Biélorussie, la Libye, le Niger, le Portugal, la Syrie, l'Australie et Cuba.

La ratification de cette convention, qui est en adéquation avec la loi n°142-12, relative à la sûreté et à la sécurité nucléaires et radiologiques et à la création d'AMSSNuR, permettra à notre pays de bénéficier de l'expérience de plus de 88 parties contractantes, réparties en sept groupes, dont la moitié ne dispose pas de centrale électronucléaire.

Cette convention conforte, par ailleurs, les choix de notre pays, qui a instauré, par le biais de la loi 142-12, un cadre réglementaire et législatif qui :

1. Désigne AMSSNuR comme organisme de réglementation chargé de mettre en oeuvre les dispositions législatives et réglementaires ;
2. Met en avant le principe de la séparation effective des fonctions de l'organisme de réglementation et de celles dédiées à la promotion ou l'utilisation de l'énergie nucléaire ; et
3. Affecte la responsabilité de la sûreté au titulaire de l'autorisation d'exploitation des installations et des activités utilisant des sources de rayonnements ionisants.

L'ensemble de ces principes a été repris par AMSSNuR dans le projet de politique nationale de sûreté, objet de l'atelier de cette semaine, lequel viendra renforcer le régime de sûreté nucléaire au niveau de notre pays et renforcera sa crédibilité au niveau international, après sa présentation au Chef du Gouvernement pour approbation.

Sécurité nucléaire : Le Maroc finalise son projet de politique nationale



Dans le cadre des engagements pris par notre pays à travers les conventions internationales contraignantes de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques ainsi que les recommandations et les orientations de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), AMSSNuR organise, en collaboration avec cette dernière, du 10 au 14

juin 2019, un atelier portant sur la finalisation du projet de politique nationale de sûreté nucléaire.

Outre AMSSNuR, représentée par son Directeur Général et le personnel du département de sûreté nucléaire et de la gestion des déchets radioactifs, des représentants du Département de l'Energie, du Centre National de l'Energie, des Sciences

Sécurité nucléaire : Alerte aux rayons ionisants !



Sans réglementation, suivi et contrôle adéquats, il y a un énorme risque à encourir pour les utilisateurs des rayons ionisants. Un risque pour le patient, les professionnels et l'environnement (Ph. L'Économiste)

Assurer la conformité et la sûreté des rayonnements ionisants est la mission principale de l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaire et radiologique «AMSSNuR». Elle l'a rappelé et confirmé lors d'une rencontre organisée à Oujda en coordination avec le Conseil régional de l'Ordre national des médecins de l'Oriental. Ce road show, qui est déjà passé par Rabat, Marrakech, Fès, Tanger Casablanca et Laâyoune, a pour objectif de détailler les processus réglementaires et les aspects relatifs à la sûreté des activités autorisées, et de sensibiliser professionnels et public aux dangers qu'encourent les utilisateurs de rayons ionisants dans leurs métiers.

Consciente de l'importance de la mise en place de réseaux d'échange, l'AMSSNuR initie des rencontres explicatives pour confirmer son statut d'organisme indépendant en mesure de piloter les inspections requises. C'est ce que préconise la loi 142/12 qui couvre l'utilisation des rayonnements ionisants et qui est déclinée en décrets qui attendent publication.

De plus, l'AMSSNuR veille au respect des

normes internationales en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique et la Commission européenne. L'expertise acquise confère un avantage certain à la compétitivité économique marocaine.

«Le Maroc est devenu un modèle pour les pays africains et s'apprête à organiser une conférence internationale à Marrakech en octobre prochain à laquelle prendront part une centaine de pays. Une première en Afrique et dans le monde arabe pour les régulateurs sur la sécurité nucléaire», confie à L'Économiste Khammar Mrabit, directeur général d'AMSSNuR. Ce rendez-vous international a pour but de protéger les matières nucléaires radioactives contre les effets malveillants.



De son côté, Mohamed Amara, président du Conseil de l'Ordre des médecins/région de l'Oriental, précise que cette rencontre est une opportunité pour détailler aux professionnels locaux les risques induits par les rayons et pour se protéger de la meilleure façon contre ces rayonnements qui sont de plus en plus fréquents. La région compte plusieurs centres d'oncologie et une centaine de radiologues qui recourent à des bombes au cobalt et bombes pour la radiothérapie. Un matériel indispensable pour le traitement des cancers, mais qui nécessite une protection et surveillance spéciale avec une mise à jour des appareils. «En plus d'un traitement qui doit être approprié, il

est aussi indispensable d'assurer la sécurité des professionnels et des patients», explique Hassan Rahmani, directeur d'un laboratoire d'analyse médicale à Oujda.

Vu la diversité des utilisateurs et leur nombre qui ne cesse de s'accroître, l'AMSSNuR pilote un plan pour améliorer le système d'octroi des autorisations et pour réaliser des inspections, en affectant plus de ressources et de moyens pour couvrir le maximum d'installations. Pour la seule année 2018, l'AMSSNuR a effectué plus de 200 missions d'inspection couvrant 756 installations et activités. 967 autorisations ont également été délivrées.

Les établissements concernés

Les matières nucléaires et radiologiques connaissent un développement continu en termes d'applications dans les différents secteurs socioéconomiques tels que la santé, l'industrie, l'agriculture, la sécurité, la recherche scientifique et l'enseignement supérieur.

Ainsi, le secteur de la santé compte 7.000 installations à rayons X, 300 scanners, 45 accélérateurs d'électrons, 18 unités de curiethérapie HDR et 2 unités de radio-chirurgie Gamma Knife. De son côté, le secteur industriel recourt à 400 jauges radiométriques utilisées pour le contrôle qualité en pétrochimie, sucreries, cimenteries et 13 sociétés de contrôles non

destructifs. Quant au secteur sécuritaire, il compte 200 scanners installés aux ports, aéroports et 8 accélérateurs d'électrons. Idem pour les établissements de recherche et d'enseignement supérieur qui comptent une dizaine de laboratoires de recherche et un réacteur de recherche de 2 MW. C'est le cas aussi pour le département de l'agriculture qui compte une vingtaine d'installations de radiologie vétérinaire et deux irradiateurs d'aliments et semences en projet. S'y ajoutent 2 cyclotrons pour la production du fluor 18 et un laboratoire du Cnesten pour la production de l'iode 131 à des fins médicales, en industrie radio-pharmaceutique.

Energie nucléaire : Le Maroc préside un atelier chez l'AIEA

Dr Khammar MRABIT, DG de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) préside, du 8 au 11 juillet 2019, un atelier au siège de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) à Vienne, sur les Centres de Développement de Compétences dans le domaine de la Préparation et de la Conduite des Interventions en cas de Situation d'Urgence Nucléaire ou Radiologique (PCI-SUNR).

Cet atelier a pour objectif d'examiner et de discuter des projets portant sur :

- Le concept des Centres de Développement de Compétences en matière de préparation et de conduite des interventions d'urgence par les Etats membres de l'AIEA participants ;
- Le concept d'outil de Développement de Compétences par la création d'un réseau international pour l'éducation et la formation : un concept émergent pour un réseau international en matière de préparation et de conduite des interventions d'urgence (iNET-EPR) ;
- Les termes de référence pour le développement d'un réseau international pour l'éducation et la formation (iNET-EPR Network).

Présidé par Dr Khammar MRABIT, le programme de l'atelier permettra aux Etats membres participants de finaliser ces documents à travers



des discussions interactives entre les différents groupes de travail et de les présenter en séance plénière. Ce programme permettra aux Etats Membres de l'AIEA de renforcer leurs capacités afin de maintenir une infrastructure durable pour la préparation et la conduite des interventions en cas de situation d'urgence nucléaire ou radiologique.

En mai 2019, AMSSNuR a reçu la désignation de l'AIEA et son label de premier centre africain de renforcement des capacités en Afrique en matière de préparation et de réponse aux urgences nucléaires et radiologiques par la signature, qui a eu lieu récemment au siège de l'AIEA à Vienne, d'un arrangement pratique de coopération portant sur l'éducation, la formation, la coordination et la gestion des connaissances, et le développement des ressources humaines dans ce domaine, entre l'AMSSNuR et l'AIEA, représentées respectivement par son Directeur Général, Dr Khammar Mrabit et M. Juan Carlos Lentijo, Directeur Général Adjoint, Département de la Sûreté et de la Sécurité Nucléaires.

IAEA Establishes International Network of Capacity Building Centres on Emergency Preparedness and Response



IAEA Deputy Director General Juan Carlos Lentijo, Head of the Department of Nuclear Safety and Security, speaks during the opening session of the Workshop on Capacity Building Centres on Emergency Preparedness and Response in Vienna on 8 July 2019. (Photo: W. Gruenwald/IAEA)

The IAEA has established an international training and educational network aimed at strengthening emergency preparedness and response around the world. At a workshop held from 8 to 11 July 2019 in Vienna, the operational strategy for the International Network for Education and Training in Emergency Preparedness and Response (iNET-EPR) was developed.

The network's membership will be inclusive, engaging Member States that designated national Capacity Building Centres for emergency preparedness and response (CBCs-EPR) to work in partnership with the Agency, Member States that plan to establish such centres, and Member States that join the network to learn and exchange expertise yet do not plan to designate a CBC-EPR.

Khammar Mrabit, Director General of the Moroccan Agency for Nuclear and Radiological Safety and Security (AMSSNuR) and Chair of the workshop, said "the IAEA Member States have clearly recognised the need for such a network to strengthen capacity building in EPR and maintain sustainability of robust national EPR systems. As a rich resource of academic educators and professional trainers, the CBCs-EPR will help to more efficiently disseminate

and harmonize good practices among IAEA Member States to contribute to global efforts to enhance EPR".

The iNET-EPR will bring together the academic educators and practical trainers who are currently developing and exchanging teaching and training materials. In the future, this network of Centres will support the IAEA as it develops a model curriculum in EPR for a Masters-equivalent programme and other postgraduate offerings.

Capacity Building Centres

Since 2015 the IAEA supports Member States in establishing and maintaining capacity building centres on Emergency Preparedness and Response to ensure the rigor and sustainability of national EPR training. The CBCs-EPR serve as a focal point for EPR knowledge and associated technical skills in countries. CBCs-EPR have been established in Austria, China, Japan (Chiba Prefecture and Fukushima Prefecture), Morocco, Republic of Korea and the Russian Federation where EPR experts both receive education and training, as well as actively transfer knowledge on EPR methods, tools, and activities.

Optimizing IAEA Assistance: Consolidated Plan for Safety Presented at IAEA General Conference



Panellists at the Sixth Global Nuclear Safety and Security Network (GNSSN) Plenary Meeting in Vienna, on 18 September 2019. (Photo: D. Calma/IAEA)

A new, consolidated approach developed by the IAEA will streamline the Agency's support to countries in the field of nuclear safety. The Consolidated Plan for Safety was presented today during the Sixth Global

Nuclear Safety and Security Network (GNSSN) Plenary Meeting, on the sidelines of the IAEA 63rd General Conference.

The Consolidated Plan for Safety, or CPS, will help the IAEA and its Member States address challenges more efficiently and comprehensively, consolidating efforts and stakeholders that, in the past, coexisted separately.

"We cannot stress enough how important safety and security are. [The plan] means our activities to support a country in nuclear, radiation, transport, waste safety and emergency preparedness and response are coherent and consistent, and that they complement one another," said IAEA Acting Director General Cornel Feruta at the event. "National plans [...] will help countries and the Agency to measure progress in developing resilient national infrastructure for safety."

The CPS will be developed by national stakeholders, with the assistance of IAEA experts, and will be tailored for each country — in line with a methodology already in place in nuclear security, where each country has an Integrated Nuclear Security Support Plan, or INSSP, which forms the basis of IAEA assistance. The CPS, based on the IAEA's Safety Standards, brings different fields of activity within safety into one.

"In the fields of safety and security, there are areas that countries work on separately, such as regulations and inspections, when they could actually be working together in a synergetic way," said Khammar Mrabit, Director General of Morocco's Nuclear and Radiological Safety and Security Agency and GNSSN Chairman of the Plenary Meeting. "By further coordinating our efforts, we can use and optimize the same resources, both financial and human, to improve our results and ultimately safety and security. We are moving in the right direction."

IAEA experts and Member State representatives discussed achievements reached over the years and compared notes on current challenges in

nuclear safety. They said the aim was to use the CPS to reassess the way things are done currently and optimize the impact of IAEA assistance, building on past models, such as the Model Project and the Thematic Safety Areas approach.

"The Plan takes everything we learned and, utilizing our experience, drafts the way forward to enhance safety worldwide amidst emerging challenges," said Faizan Mansoor, Executive Member of the Pakistan Nuclear Regulatory Authority (PNRA).

The plan allows for crucial optimization by

combining — in a single concept — efforts carried out using the Agency's regular budget, extra-budgetary and technical cooperation resources, as well as national resources, said Gustavo Caruso, Director of the IAEA's Office of Safety and Security Coordination.

"This is an important initiative that will help us better assist Member States as they develop a robust safety infrastructure," Caruso said, adding that, "as always in nuclear safety, commitment and leadership are key factors for success."

So far, 12 pilot countries have been selected to validate the CPS concept in the coming months.

Background

GNSSN is a global forum that promotes the exchange of information among its members to share nuclear safety and security knowledge and services and further the goal of achieving worldwide implementation of a

high level of nuclear safety and security.

In Mrabit's words, GNSSN is the "network of networks that brings together all the different regional intergovernmental networks that we have today working in nuclear safety."

Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique : Le Maroc réitère à Vienne son engagement à contribuer au renforcement du système international de sécurité nucléaire

La contribution du Maroc au renforcement du système international de la sûreté et sécurité nucléaire durant cette décennie est riche et diversifiée, a affirmé lundi l'ambassadeur du Maroc et représentant permanent du Royaume auprès des Organisations internationales à Vienne, Azzedine Farhane. Cette contribution reflète la coopération exemplaire du Maroc avec des partenaires régionaux et internationaux, a souligné l'ambassadeur dans une intervention au Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de



L'ambassadeur du Maroc et représentant permanent du Royaume auprès des Organisations Internationales à Vienne, Azzedine Farhane, a souligné le rôle actif du Maroc dans la mise en oeuvre des principes de l'Initiative globale de lutte contre le terrorisme nucléaire.

l'énergie atomique (AIEA) qui se tient du 9 au 13 septembre.

Le Maroc a contribué substantiellement, en étroite coopération avec l'AIEA, à cette dynamique internationale à travers l'organisation de plusieurs activités en la matière, a dit le diplomate dans le cadre de la présentation du rapport sur la sécurité nucléaire 2019. L'ambassadeur a indiqué que c'est dans ce cadre que le Maroc a co-organisé avec l'AIEA, en novembre 2013, l'exercice «ConvEx-3», le premier de son genre dans les annales de l'AIEA ayant une double dimension sécurité et sûreté nucléaire, indique un communiqué de l'ambassade du Maroc à Vienne.

Dans la même dynamique, a poursuivi le diplomate, le Maroc et l'Espagne, avec le soutien de l'AIEA, ont organisé, en octobre 2015, l'exercice «Gate To Africa» à travers lequel les deux pays ont testé leur capacité de coordination et de mitigation par la simulation d'une riposte à un acte terroriste lors du transport d'une source radioactive, notant que les leçons tirées de cet exercice ont été partagées avec l'ensemble des États membres lors de la Conférence sur la sécurité nucléaire, qui a eu lieu à Vienne en décembre 2016.

M. Farhane a fait savoir que dans la continuité de sa contribution riche et diversifiée aux efforts globaux pour la sécurité nucléaire, le Maroc organisera la troisième conférence internationale des régulateurs en sécurité nucléaire à Marrakech, du 1er au 4 octobre prochain, notant que cette conférence se tiendra sous les auspices de l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques, en collaboration avec l'AIEA, les parties prenantes nationales et d'autres partenaires étrangers. Il a affirmé que l'organisation de cette conférence internationale est fondée primordialement sur les besoins et les défis

auxquels le Maroc et d'autres pays africains font face, ajoutant que ce forum sera axé sur des sujets tels que la création et le maintien d'un cadre législatif et réglementaire robuste fondé sur les Conventions internationales contraignantes, les recommandations de l'AIEA et les bonnes pratiques internationales, la sécurité de l'information, la sécurité des matières nucléaires et autres matières radioactives et les installations associées, le développement des capacités, l'interface entre la sûreté et la sécurité, la réponse aux situations d'urgence, ainsi que la coopération régionale et internationale.

Sur le plan régional, a dit le diplomate, le Maroc offre, à travers l'organisation des formations, des ateliers et des exercices, une plateforme de coopération régionale en Afrique pour le partage des connaissances et des bonnes pratiques en matière de sûreté et sécurité nucléaires. Le diplomate a affirmé que «le Maroc reste pleinement, selon une approche qui prône l'action multilatérale, engagé auprès de ses partenaires régionaux et internationaux pour renforcer le système international de sécurité nucléaire et contribuer à la réalisation de l'action de l'AIEA» visant à préserver l'équilibre subtil entre «les utilisations sûres, sécurisées et pacifiques des sciences et de la technologie nucléaires» et le strict respect des engagements en matière de non-prolifération des armes nucléaires et de désarmement nucléaire.

Parallèlement, le Maroc a mis à jour, il y a quelques années, tous les aspects techniques et le calendrier liés à la mise en oeuvre des actions prévues par le Plan intégré de soutien dans le domaine de la sécurité nucléaire (INSSP) proposé par l'AIEA, a ajouté l'ambassadeur. S'agissant des coalitions volontaires de non-prolifération, le diplomate a souligné que le Maroc a joué un rôle actif dans la mise en oeuvre des principes de l'Initiative globale de

lutte contre le terrorisme nucléaire (IGLTN), en présidant à 3 reprises de 2011 à 2016 le Groupe de travail «Réponse et mitigation», et a été élu, à l'unanimité, coordonnateur du Groupe de mise en oeuvre et d'évaluation (IAG) de l'IGLTN pour la période 2019-2021, par les 88 pays partenaires participant à la 11e réunion plénière de l'IGLTN tenue, du 5 au 7 juin 2019 à Buenos Aires, en Argentine.

La réunion à mi-mandat de l'IAG de l'Initiative globale est prévue au Maroc en juin 2020, a-t-il dit, ajoutant que le Royaume organisera aussi durant sa présidence un exercice régional impliquant les trois groupes de l'IGLTN, afin de renforcer les interactions entre les groupes et de travailler sur l'évaluation pour les exercices et le partage avec les pays partenaires du retour d'expérience. Dans ce contexte, le diplomate a rappelé que le Maroc a pris des mesures concrètes pour le renforcement de son architecture nationale de sécurité nucléaire et a contribué au renforcement du système international de sécurité nucléaire.

S'agissant des principales mesures nationales prises par le Maroc, l'ambassadeur a souligné que le Royaume a constamment oeuvré en faveur de l'application stricte de la réglementation, du développement des capacités nationales et régionales, de l'échange d'expérience, ainsi que du renforcement de la culture de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques. Dans ce contexte, le Maroc a franchi une importante étape dans le renforcement de son cadre réglementaire conformément aux normes fondamentales de sûreté et recommandations en matière de sécurité nucléaire de l'AIEA avec la création de l'Agence marocaine de sûreté et sécurité nucléaire et radiologique (AMSSNuR), en sa qualité d'autorité réglementaire, a assuré M. Farhane. Sur le plan du droit international nucléaire, a poursuivi le diplomate, le Maroc

a parachevé son adhésion à l'ensemble des Conventions internationales, en matière de sûreté et de sécurité nucléaire, en ratifiant, le 18 octobre 2015, l'amendement de 2005 à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (CPPMN) et la Convention sur la sûreté nucléaire, le 17 avril 2019. Le Maroc réitère son adhésion au principe cardinal de l'AIEA, souligné dans ce rapport, selon lequel la responsabilité en matière de sécurité nucléaire dans un État revient entièrement à celui-ci, et soutient le rôle de l'AIEA dans l'assistance technique fournie aux États membres qui le demandent, ainsi que son appui à l'impératif du renforcement de la coopération internationale en matière de sécurité nucléaire, a indiqué M. Farhane. Il a mis l'accent sur les résultats enregistrés l'année dernière dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan d'action sur la sécurité nucléaire pour la période 2018-2021, qui ont été mis en exergue par ce rapport, ainsi que les objectifs et les priorités du programme pour l'année suivante.

Le diplomate a de même souligné que le Maroc est convaincu que ce Plan d'action contribuera aux efforts mondiaux visant le renforcement du régime international de la sécurité nucléaire, en établissant des orientations exhaustives sur la sécurité nucléaire, des modalités pour la facilitation de l'adhésion aux instruments juridiques internationaux et leur application, ainsi que des orientations en faveur de la consolidation de la coordination internationale en la matière.

Vienne : Le Maroc élu vice-président de la 63^e Conférence générale de l'AIEA



Le Maroc a été élu, lundi à Vienne, à la vice-présidence de la 63^e Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), en tant que représentant du continent africain.

L'élection du Maroc à la vice-présidence de la 63^e Conférence générale de l'AIEA constitue une reconnaissance de sa contribution riche, diversifiée et multiforme aux efforts internationaux visant à renforcer le régime international de la **sécurité et de la sûreté nucléaires et radiologiques**.

La délégation marocaine participant à cet événement est présidée par l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès des Organisations internationales à Vienne, Azzedine Farhane, et comprend notamment le secrétaire général du ministère de l'Énergie, des mines et du développement durable, Mohamed Ghazali, le directeur de l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques, El Khammar Mrabit, le directeur du Centre national de l'énergie, des sciences et des technologies nucléaires, Khalid El Mediouri, ainsi que plusieurs responsables de départements ministériels.

La participation du **Maroc** à cette conférence, qui se poursuivra jusqu'au 20 septembre, vise notamment à mettre en avant son expérience dans le domaine de l'utilisation pacifique des technologies nucléaires et sa disposition à partager cette expérience avec les pays africains et les membres de l'AIEA dans le cadre d'une coopération sud-sud tripartite efficace et solidaire.

Le **Mexique** a été élu pour assurer la présidence de la Conférence générale de l'AIEA, qui est l'organe suprême chargé de la formulation et de la mise en œuvre des politiques de l'agence. Au cours de cette conférence, les responsables étatiques et les représentants de l'AIEA examineront diverses questions liées notamment à la sécurité nucléaire et radiologique, au renforcement des activités de l'AIEA dans les domaines des sciences et des technologies nucléaires et aux activités de coopération technique de l'agence.

Mohamed Ghazali : Le Maroc est un acteur clé en matière d'utilisation pacifique des technologies nucléaires et radiologiques en Afrique

Le Maroc est un acteur clé en matière d'utilisation pacifique des technologies nucléaires et radiologiques en Afrique, a affirmé mercredi à Vienne le secrétaire général du ministère de l'Énergie, des mines et du développement durable, Mohamed Ghazali.

Grâce à ses structures institutionnelles développées, le Maroc joue un rôle important dans la formation et le développement des capacités africaines dans l'utilisation pacifique des technologies nucléaires et radiologiques, a souligné M. Ghazali dans une déclaration à la MAP en marge de sa participation à la 63^e Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Il a ajouté que dans le cadre de son action avec l'AIEA, le Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires (CNESTEN), figure parmi les institutions qui consacrent l'orientation du Royaume dans ce domaine, à travers la formation de 60 cadres chaque année et l'organisation de visites de terrain, de sessions de formation technique sur la gestion des ressources hydriques et de formations à distance via le réacteur de recherche du Centre.

Le Maroc abrite également cinq centres régionaux d'excellence reconnus par l'Accord régional de coopération pour l'Afrique sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaire (AFRA) dans le cadre du programme de coopération technique de l'AIEA, a dit M. Ghazali, précisant que ces centres sont destinés à renforcer les capacités et à partager les connaissances au niveau continental dans les domaines de la protection de la sûreté radiologique et la sécurité nucléaire, de la gestion des déchets radioactifs, de la radiothérapie, du traitement du cancer, de l'agriculture et de la géologie.

Il a de même mis l'accent sur le rôle important

de l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (AMSSNuR) dans ce domaine, en tant qu'instance de contrôle et de réglementation des utilisations nucléaires et radiologiques. M. Ghazali a rappelé, dans ce sens, le lancement au cours de l'année universitaire 2019-2020 d'un Master en pharmacie radiologique à l'Université Mohammed V de Rabat, le premier du genre en Afrique francophone, notant que cette initiative est le fruit de la coopération entre l'AMSSNuR et le ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, avec le soutien du CNESTEN et de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires en France. La participation du ministère de l'Énergie, des mines et du développement durable à la conférence générale de l'AIEA a été l'occasion d'échanger les idées et de s'informer des meilleures pratiques internationales en rapport avec l'élaboration du système nucléaire et la construction de réacteurs nucléaires, notamment dans le cadre de réunions bilatérales avec des experts et des responsables du Canada, de l'Argentine et de la France, et ce conformément à l'orientation pacifique adoptée par le Maroc afin d'élargir le champ d'utilisation des technologies nucléaires, a-t-il dit. M. Ghazali a, par ailleurs, noté que l'élection du Maroc à la vice-présidence de la 63^e Conférence générale de l'AIEA lui permettra de souligner son intérêt croissant pour l'utilisation pacifique des technologies nucléaires et radiologiques et de faire connaître l'intérêt de l'utilisation de ces technologies au service du développement durable. La 63^e Conférence générale de l'AIEA, qui se tient à Vienne du 16 au 20 septembre, planche sur l'examen des questions liées notamment à la sécurité nucléaire et radiologique, au renforcement des activités de l'AIEA dans les domaines des sciences et des technologies nucléaires et aux activités de coopération technique de l'Agence.

LE MAROC ÉLU À LA PRÉSIDENTIE DU FORUM DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION NUCLÉAIRE EN AFRIQUE



Le Maroc a été élu, jeudi à Vienne, à la présidence du Forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique (FNRBA), en marge de la 63ème conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Le Maroc, représenté par le directeur général de l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (AMSSNuR), El Khammar Mrabit, a recueilli 16 des 17 voix des instances des Etats membres présentes lors du vote, sur un total de 35 organes de contrôle dans les domaines nucléaire et radiologique africains membres du Forum.

M. Mrabit a souligné, dans une déclaration à la MAP, que l'élection du Royaume à la présidence du FNRBA est une reconnaissance des étapes franchies au niveau de la réglementation et de la régulation et de son leadership continental dans les domaines nucléaire et radiologique.

Cette responsabilité, dit-il, offre l'occasion de promouvoir une coopération Sud-Sud effective et efficace dans le domaine de la réglementation et du contrôle des activités nucléaires et radiologiques dans le cadre d'une étroite

coopération avec l'AIEA et les pays soutenant des projets régionaux dans ce domaine.

La directrice générale de l'Autorité de radioprotection, de sûreté et de sécurité nucléaires de Côte d'Ivoire, Mme Marie-Chantal Goffri Kouassi, a souligné dans une déclaration similaire, que l'élection du Maroc à la présidence du Forum émane de «notre confiance en sa capacité à faire progresser ce chantier en Afrique et constitue une confirmation de son leadership au niveau de la régulation, de la formation et du développement des capacités».

La directrice de l'Autorité de radioprotection et sûreté nucléaire du Sénégal, Mme Ndèye Arame Boye Faye, a affirmé, pour sa part, que le choix du Maroc à la majorité des voix pour assurer la présidence du FNRBA "vient confirmer notre volonté de bénéficier, dans le cadre d'une organisation étatique, de son expérience et de son expertise accumulées sur le terrain et afin de soutenir les efforts des pays africains pour développer leurs structures de régulation nationales dans les domaines nucléaire et radiologique".

Outre le Maroc, le Nigeria a été élu vice-président du FNRBA, le Tchad en tant que secrétaire du Forum et le Ghana comme secrétaire adjoint, outre des coordonnateurs régionaux à savoir l'Egypte pour l'Afrique du Nord, le Sénégal pour l'Afrique de l'Ouest, le Kenya pour l'Afrique de l'Est, la République démocratique du Congo pour l'Afrique centrale et le Zimbabwe pour l'Afrique Australe.

Créé par l'AIEA en 2009, le FNRBA compte 35 membres et constitue une plate-forme régionale

pour l'échange d'expériences et le partage des connaissances pour le développement des organismes de régulation africains conformément aux normes internationales.

La 63ème Conférence générale de l'AIEA a pour objectif d'examiner les questions liées notamment à la sécurité nucléaire et radiologique, le renforcement des activités de l'AIEA dans les domaines des sciences et des technologies nucléaires et les actions de coopération technique de l'Agence.

Marrakech : La 3ème conférence des régulateurs sur la sécurité nucléaire en octobre

L'objectif de cette conférence est de renforcer le positionnement du Maroc comme catalyseur d'opportunités et de coopération pour le continent africain, a annoncé lundi à Rabat l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (AMSSNuR). S'exprimant lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation de cet événement initié par l'AMSSNuR en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, le directeur général de l'agence marocaine Khammar Mrabit a indiqué que l'ambition est d'augmenter la visibilité du Maroc sur la scène internationale afin de le placer parmi les leaders mondiaux, de créer un forum d'échange entre les experts pour tirer profit de leur expertise, ainsi que d'élargir les réseaux de collaboration des experts marocains.

Cette conférence qui se déroule pour la première fois en Afrique et dans le monde arabe, permettra d'améliorer le niveau de sûreté et de sécurité nucléaire du Maroc afin de protéger l'homme, la société et l'environnement de tout acte malveillant mettant en oeuvre des matières nucléaires ou autres matières radioactives,



La 3-ème conférence internationale des régulateurs sur la sécurité nucléaire se tiendra du 1er au 04 octobre à Marrakech.

a-t-il souligné. Il s'agit également de partager les expériences et les meilleures pratiques parmi les régulateurs, les organisations de

support technique et les acteurs régionaux et interrégionaux pertinents pour renforcer les activités de sécurité nucléaire aux niveaux national, régional et international.

Lors de cette conférence, plusieurs thèmes seront traités comme le cadre de sécurité rigoureux, pérenne et indépendant, la sécurité des sources radioactives, l'évaluation du risque, l'évaluation de l'efficacité de la sécurité, la sécurité de l'information et la sensibilisation du public et la communication.

Au menu de cette manifestation qui prévoit la participation de plus de 300 invités, figurent trois événements parallèles se rapportant à la promotion de la sécurité nucléaire à travers les

réseaux de coopération, l'activité interactive de l'initiative globale de lutte contre le terrorisme nucléaire et l'expérience marocaine pour la réponse aux urgences radiologiques dans le cadre d'un événement de sécurité.

L'AMSSNUR est un établissement public à caractère stratégique chargé de la réglementation et du contrôle des activités mettant en jeu des sources de rayonnements ionisants et qui a pour mission de veiller au respect de la conformité de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques, des activités et des installations mettant en jeu des sources de rayonnements ionisants, aux dispositions de la loi 142-12 et la réglementation y afférente.

« الإرهاب النووي » يجذب خبراء دوليين إلى مؤتمر للسلامة بمراكش



النووية، في نسخته الثالثة؛ وهي أول مرة ينعقد فيها بالقارة الإفريقية والشرق الأوسط.

ستكون مدينة مراكش، خلال الفترة ما بين فاتح وأربع أكتوبر المقبل، على موعد مع المؤتمر الدولي للهيئات الرقابية للسلامة



وسيطفى على المؤتمر، الذي تنظمه الوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي «AMSSNuR»، بتعاون مع الوكالة الوطنية للطاقة الذرية، موضوع الحماية من «الإرهاب النووي»، في ظل تزايد الأنشطة التي تستعمل فيها المواد المشعة، وإمكانية الوصول إليها واستعمالها من طرف الإرهابيين.

وسيتدارس المشاركون في المؤتمر الدولي للهيئات الرقابية للسلامة النووية، حسب ما أعلنت المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي، التحديات الجديدة التي تواجهها الدول والمنظمات الدولية، بشأن تدبير التهديدات التي تشكلها الأعمال غير المشروعة على سلامة المواد النووية أو غيرها من المصادر المشعة المستعملة لأغراض سلمية.



المرباط الخمار، رئيس الوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي، قال، في ندوة صحافية عقدتها الوكالة صباح الاثنين بالرباط، إن هناك خطرا محدقا بجميع الدول، يتمثل في استعمال الإرهابيين للمواد المشعة لضرب أهدافهم، مشيرا إلى أن هذا الخطر «عالمي، لذلك ينبغي أن يكون هناك رد عالمي على هذا الخطر».

وسيشترك في المؤتمر الدولي الثالث للهيئات الرقابية للسلامة النووية 330 خبيرا في هذا المجال، ينتمون إلى 96 دولة، من مختلف القارات، خاصة إفريقيا، التي تحضر بقوة في هذا المؤتمر ب 35 دولة، متبوعة بأوروبا التي ستحضر منها 28 دولة، وآسيا ب 25 دولة، فيما ستحضر من أمريكا 8 دول.



واعتبر المرباط الخمار أن مؤتمر مراكش سيكون فرصة من أجل تقوية تموقع المغرب في مجال السلامة النووية والإشعاعية، واستعراض تجربته في هذا المجال، باعتباره بلدا رائدا في هذا المجال في القارة الإفريقية، مشيرا إلى أن المؤتمر المذكور سيُتيح تقوية التعاون بين جميع الدول، «من أجل سد جميع الثغرات التي يمكن أن يستغلها الإرهابيون».

ويروم المؤتمر الدولي الثالث للهيئات الرقابية للسلامة النووية بمراكش تعزيز مستوى السلامة والأمن النوويين، من أجل حماية الإنسان والبيئة من الأعمال الضارة التي تستعمل فيها مواد نووية أو مشعة.

الإعلان بالرباط عن احتضان مراكش المؤتمر الدولي الثالث لهيئات الرقابة في مجال السلامة النووية



ويتعلق الأمر أيضا بتقاسم التجارب والممارسات المثلى بين الهيئات الرقابية، وهيئات المساعدة التقنية والفاعلين الإقليميين، لتعزيز أنشطة السلامة النووية على المستوى الوطني والإقليمي والدولي

وسيتم خلال هذا المؤتمر مناقشة عدد من القضايا تهم على الخصوص "إطار السلامة الصارم، والدائم والمستقل"، و"سلامة المصادر الإشعاعية"، و"تقييم المخاطر" و"تقييم فعالية السلامة" و"أمن المعلومة والتحسيس والتواصل".

ويتضمن برنامج هذه التظاهرة، التي يتوقع أن يحضرها أزيد من 300 مدعو، ثلاثة أحداث موازية تهم النهوض بالسلامة النووية من خلال شبكات التعاون، والنشاط التفاعلي للمبادرة الشاملة لمحاربة الإرهاب النووي، والتجربة المغربية في الرد العاجل على خطر إشعاعي في إطار حدث للسلامة النووية.

أعلنت الوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي، اليوم الاثنين بالرباط، أن المؤتمر الدولي الثالث لهيئات الرقابة في مجال السلامة النووية سينعقد ما بين فاتح ورابع أكتوبر المقبل بمراكش.

وقال المدير العام للوكالة، الخمار المرباط، خلال ندوة صحفية خصصت لتقديم هذا الحدث، الذي تنظمه الوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي، بتعاون مع الوكالة الدولية للطاقة الذرية، إن الهدف يتمثل في تعزيز جاذبية المغرب على الساحة الدولية، وإحداث منتدى للتبادل بين الخبراء للاستفادة من خبرتهم، وكذا توسيع شبكات تعاون الخبراء المغربية.

وأكد أن هذا المؤتمر الذي ينعقد لأول مرة في إفريقيا والعالم العربي، سيشجع تحسين مستوى الأمن والسلامة النوويين في المغرب، بهدف حماية الإنسان والمجتمع والبيئة من أي عمل خبيث قد يستخدم مواد نووية أو أي مواد إشعاعية

الإعلان بالرباط عن احتضان مراكش المؤتمر الدولي الثالث لهيئات الرقابة في مجال السلامة النووية



انتخب المغرب، أمس الإثنين، نائبا لرئيس مكتب الدورة الـ 63 للمؤتمر العام للوكالة الدولية للطاقة الذرية، كممثل لأفريقيا في هذا المكتب، هو السفير المندوب الدائم للمغرب لدى المنظمات الدولية بفيينا، عز الدين فرحان.

واختيرت المملكة المغربية ممثلة للدول الأفريقية، بينما تم اختيار الولايات المتحدة الأميركية ممثلة لقارة أميركا، وكوستاريكا ممثلة لأميركا اللاتينية، وهولندا ممثلة لأوروبا الغربية، وماليزيا ممثلة لدول جنوب شرق آسيا وأوقيانوسيا، وإيران ممثلة لمنطقة الشرق الأوسط.

والمؤتمر العام للوكالة الدولية للطاقة الذرية هو أعلى هيئة لصياغة وتفعيل سياسات الوكالة، وينعقد كل سنة بمشاركة ممثلين عن جميع الدول الأعضاء، وتتم خلاله دراسة الموافقة على برنامج الوكالة وميزانياتها وانتخاب أعضاء مجلس المحافظين.

هذه الخطوة تأتي في سياق الحركة الجديدة التي دخلتها العلاقات بين المغرب والوكالة الدولية للطاقة الذرية، حيث باتت هذه الأخيرة تعتبر المملكة منصة إقليمية لنقل الخبرات النووية، خاصة في مجال أمن الاستعمالات المدنية للطاقة الذرية، إلى عدد من الدول الأفريقية، حيث باتت المملكة تستقبل عددا متزايدا من المؤتمرات والورشات التي تنظمها الوكالة الدولية لفائدة الدول الأفريقية.

وقد سبق هذا الانتخاب إقدام المغرب على تأهيل شامل لتشريعته ومؤسساته المختصة بالمجال النووي، حيث أسس في العام 2017 الوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي، وباشرت هذه المؤسسة بشكل فوري تأهيل القدرات المغربية في مواجهة أخطار الإشعاعات النووية الناجمة عن الاستخدامات السلمية للطاقة الذرية، كالمجال الطبي والأنشطة الصناعية.

وتؤكد المعطيات التي يوف رها الموقع الرسمي للوكالة الدولية للطاقة

الذرية، دخول المغرب في برنامج عمل مكثف يرمي إلى تأهيله لاستخدام مفاعل نووي لإنتاج الطاقة الكهربائية بدءا من العام 2030.

تأهيل المملكة بدأ بمصادقتها على عدد من المعاهدات الدولية الخاصة بتأمين الاستخدام السلمي للطاقة النووية من المخاطر المحتملة، وذلك عبر التقني د بالقواعد المعمول بها لدى الوكالة الدولية، وتطبيق القوانين التي تضمن الرقابة الشديدة على ترويج واستخدام المواد التي تدخل في الاستخدام الذري.

وكشف التقرير السنوي للوكالة الدولية للعام 2017 عن دخول المملكة برنامجا خاصا بتأهيل قدراتها في مجال استعمال المواد الذرية في المختبرات الخاصة بالمجال الزراعي والبيطري. وتعد ول الوكالة على المغرب لنقل هذه الخبرات إلى بعض الدول الأفريقية.

وتتدرج العلاقات بين المغرب والوكالة الدولية للطاقة الذرية، حاليا، ضمن برنامج عمل مشترك يغطي الفترة بين 2018 و 2023، تم توقيعه في سبتمبر/أيلول 2018. هذا البرنامج يتضمن سبع أولويات، من بينها تعزيز قدرات المغرب في مجال السلامة في مواجهة خطر الإشعاع النووي، وتطوير الطاقة الذرية، وحماية الصحة وضمان سلامة الأغذية...

وانتهز الوفد الممثل للمغرب في المؤتمر المنعقد حاليا في فيينا، ويستمر لغاية 20 سبتمبر/أيلول، لإبراز تجربته في مجال الاستخدام السلمي للتكنولوجيات النووية، وتأكيد حرص المملكة الدائم على تقاسم تجربتها في المجال مع الدول الأفريقية والدول الأعضاء بالوكالة، في إطار التعاون جنوب - جنوب.

وشارك المغرب في هذا المؤتمر بوفد يقوده سفير المغرب بفيينا، ويضم الكاتب العام لوزارة الطاقة والمعادن والتنمية المستدامة، ومدير الوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي، ومدير المركز الوطني للطاقة والعلوم والتقنيات النووية، إضافة إلى مسؤولي وممثلي بعض القطاعات الوزارية المعنية بهذا المجال.

المغرب دخل في برنامج عمل مكثف يرمي إلى تأهيله لاستخدام مفاعل نووي لإنتاج الطاقة الكهربائية بدءا من العام 2030

خبراء السلامة النووية يجتمعون بمراكش في مؤتمرهم الثالث



تحتضن مراكش من فاتح إلى رابع أكتوبر 2019، «المؤتمر الدولي الثالث للهيئات الرقابية للسلامة النووية»، والذي يُنظم تحت الرعاية السامية للملك محمد السادس.

المؤتمر تنظمه الوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي (AMSSNuR)، بتعاون مع الوكالة الدولية للطاقة الذرية،

وتشارك فيه 95 دولة، ويعد الأول من نوعه في إفريقيا والعالم العربي، بعد المؤتمر التأسيسي بالولايات المتحدة الأمريكية سنة 2012، والنسخة الثانية التي احتضنتها إسبانيا سنة 2016.

المؤتمر الذي يتواصل بنجاح، يُركز على التحديات الجديدة التي تواجهها الدول والمنظمات الدولية، في تدبير التهديدات التي تشكلها الأعمال غير المشروعة على سلامة المواد النووية أو غيرها من المصادر المشعة المستعملة لأغراض سلمية، وذلك عبر تعزيز التعاون الدولي الخاص بمجال السلامة النووية، وتوحيد جهود الهيئات التنظيمية الرقابية لمختلف الدول الأعضاء في الوكالة الدولية.

ويتواصل المؤتمر في يومه الثالث بعروض خبراء وأكاديميين ومسؤولين من جنسيات مختلفة، تروم تبادل تجارب مختلف الهيئات الرقابية فيما يتعلق بتدبير المخاطر والتهديدات، ووضع



Outre les retombées positives attendues pour le Maroc, cet ancien expert marocain au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne se félicite de l'organisation de cet événement pour la première fois sur le sol africain.

الترتيبات الرقابية والتكوينية، وتطوير استراتيجيات التواصل مع الرأي العام، إضافة إلى بحث سبل التعاون بين الدول المشاركة.

كما يهدف الملتقى إلى تعزيز مستوى السلامة والأمن النووي من أجل حماية الإنسان والبيئة من أي عمل ضار ينطوي على مواد نووية أو مواد إشعاعية أخرى، وتعزيز وضع المغرب كبلد قطع أشواطاً في هذا المجال على المستوى الإفريقي، إضافة إلى خلق منتدى لتبادل التجارب بين الخبراء الدوليين ونظرائهم المغربية والأفارقة.

سécurité Nucléaire : Le Maroc aura son plan national pour les situations d'urgence

La Troisième conférence internationale des Régulateurs sur la Sécurité Nucléaire se déroulera cette année à Marrakech du 1er au 14 octobre prochain. Une première sur le sol africain et dans la région MENA. Mais aussi un challenge de taille pour la jeune Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR), créée en 2016 et placée directement sous l'autorité du Chef du gouvernement. Au premier plan lors de cet événement qui verra la participation de plus de 300 experts provenant de 96 pays des cinq continents, on trouve son Directeur général, le Dr. Khammar Mrabit. Il a bien voulu répondre aux questions de Hespress FR. Interview

Hespress FR: Pouvez-vous d'abord nous dire dans quel contexte s'inscrit cette conférence que va accueillir Marrakech en octobre ?

Cette conférence est la troisième du genre. La première était en 2012 à Washington, la deuxième en 2016 à Madrid et cette troisième, pour la première fois en Afrique, à Marrakech. Le but c'est de donner, dans le cadre de l'AIEA, un élan de coopération entre les organismes de réglementation de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques dans le monde. Notre pays a réalisé beaucoup de choses dans ce domaine. Et on voudrait partager cela avec les différents pays, mais aussi se positionner en montrant que nous pouvons réaliser beaucoup de choses dans ce domaine.

Je voudrais aussi dire que c'est une reconnaissance de la communauté internationale qui se traduit par l'élection du d'AMSSNuR et donc du Maroc la semaine dernière, par la Conférence générale de l'AIEA comme président pour deux ans renouvelable une fois d'un réseau de ce type d'organismes en Afrique.

Il y aura qui comme acteurs marocains participants à cet événement de rang mondial ?

C'est ouvert à tout le monde. Normalement c'est une rencontre entre organismes de réglementations mais aussi les organismes qui font des supports techniques et d'autres comme les organismes sécuritaires, universitaire.

Durant votre présentation de la Conférence, vous êtes notamment revenu sur les situations d'urgence en matière de sûreté et de sécurité nucléaire et radiologique et de l'expertise marocaine dans ce domaine. Pouvez-vous nous en dire plus sur le savoir-faire développé par l'AMSSNuR en la matière ?

Notre pays a réalisé pas mal d'exercices en situation d'urgence à l'échelle internationale. Le dernier était avec l'Espagne, dans le cadre de l'AIEA, par rapport au transport de sources radioactives. C'était une réussite, présentée au Conseil d'administration de l'AIEA qui l'a apprécié. Du point de vue pratique, le Maroc à travers les départements concernés, que ce soit l'intérieur, la Gendarmerie royale ou la Défense nationale fait un travail formidable. Ce qu'il nous manque c'est de codifier tout ça.

Nous n'avons pas un plan de situation d'urgence écrit noir sur blanc et qui prescrit qui doit faire quoi et quel est le rôle de chacun. Lorsqu'on fait un exercice, on sait ce que chacun doit faire. Nous avons d'ores et déjà élaboré une réglementation de situation d'urgence, soumise au niveau du Chef du gouvernement pour approbation. Notre pays aura bien un plan national pour les situations d'urgence dans le domaine nucléaire et radiologique.

L'année dernière, puis cette année, nous avons obtenu une reconnaissance comme Centre de capacités pour l'Afrique pour les situations d'urgence. Au siège d'AMSSNuR nous arborons une plaque décernée par l'AIEA qui l'atteste.

Au mois de mai dernier, le Maroc a été élu parmi 53 pays dont des puissances nucléaires, président du réseau international des capacités dans les situations d'urgence.

Que prévoit le pays pour se prémunir de toute prolifération nucléaire ou radiologique sur son territoire ?

Depuis les années 1970, le Maroc s'est doté de la loi 005-71 relative à la protection contre les rayonnements ionisants. C'est un texte lié à la protection de l'environnement et à l'utilisation des techniques nucléaires. Bien entendu, c'est comme dans le domaine de la sûreté et de la

sécurité courantes, c'est très évolutif. Il y avait des choses qu'il fallait améliorer pour assurer la conformité entre les normes internationales et la législation nationale.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous avons un cadre législatif modèle avec la loi 142-12 relative à la sûreté et à la sécurité nucléaires et radiologiques et à la création de l'AMSSNuR, de plus que nous travaillons également sur les textes réglementaires. Nous en avons déjà préparé 9 qui sont au niveau du gouvernement pour approbation, et il nous reste 5 d'ici la fin de l'année, et 3 en 2020. Puis nous sommes également beaucoup portés sur la formation de compétences.

Est-ce que le Maroc a déjà eu à affronter une situation de cette envergure ?

Il y a toujours des améliorations à faire. Mais pour parler de précédents, il y avait un cas à Mohammedia il y a plusieurs années avec une source non contrôlée. Dans le monde entier, il y a des cas qui se signalent. C'est pour cela qu'il faut toujours améliorer les normes internationales dans ce domaine extrêmement sensible.

Les utilisateurs doivent avoir un niveau de protection car lorsqu'il s'agit d'une source radioactive, ils doivent avoir un plan de sécurité de cette même source. Nous ne donnons pas d'autorisations sans conditions de sûreté et de sécurité nucléaire et radiologique, à la fois pour la protection de la source radioactive mais aussi pour la protection de l'Homme et de son environnement.

En dépit de la présence de nombreux pays qui constituent une puissance nucléaire, vous avez déclaré au cours de votre présentation que la Conférence de Marrakech sera « un rendez-vous africain par excellence ». Où se place le Maroc à l'échelle du continent dans le domaine de sûreté et de sécurité nucléaire et radiologique ?

Il n'y a pas d'inter-comparaison possible entre les systèmes réglementaires dans les pays, mais je peux vous assurer que nous sommes estimés, rien que par le nombre d'Africains qui souhaiteraient venir au Maroc pour être formés et voir le modèle marocain. Nous recevons aussi des gens de pays qui sont avancées dans ce domaine comme l'Indonésie qui a deux réacteurs de recherche. Ils ont tellement de pratiques dans le domaine qu'ils sont venus voir qu'est-ce que nous avons fait et comment avons-nous fait.

Pour rester sur l'exemple des Indonésiens, ils se disent aujourd'hui d'accord pour une coopération triangulaire AIEA-Maroc-Pays africains. Je vais moi-même me déplacer en décembre prochain en Côte d'Ivoire pour leur expliquer comment nous avons réalisé le système réglementaire marocain et ce qu'on est en train de faire pour renforcer la sécurité dans ce domaine.

Je suis objectif, je ne dirais pas que nous sommes les meilleurs à l'échelle du continent. Mais les autres, rien que par leur sollicitation, reconnaissent notre niveau et veulent qu'on partage davantage avec eux. Il y a d'ailleurs un autre indicateur puisque, comme je vous l'ai expliqué, le Maroc a été élu président du réseau des organismes réglementaires africains dans le domaine de sûreté et de la sécurité nucléaire et radiologique.

العثماني يحدد التأكيد على احترام المغرب لالتزاماته الدولية في مجال السلامة النووية والإشعاعية

والإشعاعي عن طريق تعزيز السلامة النووية الدولية، وإلى التزامه بدعم التعاون حول السلامة النووية بإفريقيا من خلال الشبكة الإفريقية لهيئات الرقابة النووية التي تترأسها الوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي.

يذكر أن المغرب حظي بشرف تنظيم الدورة الثالثة للهيئات الرقابية للسلامة النووية من خلال الهيئة الرقابية للمملكة المغربية «أمسنور» التي تتمحور أشغالها حول تقاسم التجارب وأفضل الممارسات بين الهيئات الرقابية، وهيئات المساعدة التقنية والفاعلين الجهويين والبيين جهويين المختصين لتعزيز أنشطة السلامة النووية على المستوى الوطني، والجهوي والدولي.

ويعرف المؤتمر الذي يحظى بالرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس، وتنظمه الوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي، بتعاون مع الوكالة الدولية للطاقة الذرية، مشاركة أزيد من 350 خبيرا ومسؤولا يمثلون مئة بلد، من ضمنها 35 بلدا إفريقيا، ويطمح إلى ضمان الصلة بين عموم البلدان المشاركة بالمؤتمر عبر حفز التعاون الدولي، وتعزيز وضع المغرب كبلد رائد في مجال السلامة النووية.

ويتناول المؤتمر الذي بلغ دورته الثالثة ويضم مسؤولي هيئات رقابية ومهنيي السلامة النووية، بالإضافة إلى صناع قرار ومسؤولي منظمات الدعم الفني، ومنظمات إقليمية ودولية، فضلا عن فاعلين في ميدان السلامة النووية، تيمات عديدة ومواضيع تهم الميدان، قصد تبادل التجارب والممارسات الفضلى بين الهيئات الرقابية، ومنظمات الدعم الفني، بالإضافة إلى الفاعلين الإقليميين والبيناقليميين الحصريين، لغاية توطيد أنشطة السلامة النووية على الصعيد الوطنية والإقليمية والدولية.

وينكب المشاركون في هذا الحدث الذي يتواصل لغاية 4 من أكتوبر، على تدارس التحديات الجديدة التي تواجهها الدول والمنظمات الدولية، في ما يتصل بتدبير التهديدات التي تشكلها الأعمال غير المشروعة على سلامة المواد النووية أو غيرها من المصادر المشعة التي تنطوي على خطر محقق بالإنسان أو المجتمع أو البيئة.

فضلا عن ذلك، يطمح هذا المؤتمر إلى تعزيز مستوى السلامة والأمن النووي من أجل حماية الإنسان والبيئة من أي عمل ضار ينطوي على مواد نووية أو مواد مشعة أخرى، وتعزيز وضع المغرب كبلد رائد في هذا المجال على المستوى الإفريقي، بالإضافة إلى إرساء منتدى لتبادل التجارب بين الخبراء الدوليين ونظرائهم المغاربة والأفارقة.

كما يرنو إلى توطيد التعاون الدولي وحفز تنمية الكفايات بشأن السلامة النووية بالعالم عموما، وعلى صعيد القارة الإفريقية على وجه الخصوص.

وبعد هذا الحدث، الأول من نوعه في إفريقيا والعالم العربي، بعد المؤتمر التأسيسي بالولايات المتحدة الأمريكية سنة 2012، والدورة الثانية التي احتضنتها إسبانيا سنة 2016.



أكد رئيس الحكومة، سعد الدين العثماني، اليوم الثلاثاء 01 أكتوبر بمراكش، تمسك المغرب واحترامه للالتزامات الدولية في مجال السلامة النووية والإشعاعية، ودعم جهود المجتمع الدولي والمنظمات الدولية، وعلى رأسها الوكالة الدولية للطاقة الذرية.

وشدد رئيس الحكومة، في كلمة خلال افتتاح المؤتمر الدولي الثالث للهيئات الرقابية للسلامة النووية، الذي ينعقد تحت الرعاية 8 السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس، على أن المغرب يولي عناية خاصة للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي، لأن الأمر يتعلق بمجال يحظى فيه التأطير بدور مهم، قصد «تفادي الأخطار والتهديدات التي قد تنتج عن سوء الاستعمال أو سوء النية».

وأوضح العثماني أن المملكة انخرطت في كل المعاهدات والأدوات الدولية الملزمة وغير الملزمة في مجال السلامة النووية، وفي مختلف المبادرات الرامية لتحقيق سلامة نووية أكثر شمولية، «وعيا منا بضرورة تكامل أنظمة السلامة النووية جهويا ودوليا، كما كنا ضمن أول البلدان المنخرطة في المبادرة الشاملة لمكافحة الإرهاب النووي، وحظيت بلادنا بشرف احتضان أول اجتماع لهذه المبادرة سنة 2006 بالرباط، ودأبت منذ ذلك الحين على تنظيم عدة تظاهرات وأنشطة دولية».

وبعدما ذكر رئيس الحكومة بما اتخذته المغرب من تدابير لازمة، منذ سنة 2000، لحماية المواطنين والبيئة من مخاطر استعمال المواد النووية والمشفعة، وذلك بفضل تضاطر جهود كافة القطاعات والمؤسسات والهيئات المعنية، مما أكسب بلادنا، يوضح رئيس الحكومة، «تجربة مهمة في هذا المجال»، تميزت بـ«إحداث الوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي سنة 2014، وهي هيئة رقابية مستقلة تعمل إلى جانب السلطات المختصة والمعنية بالسلامة النووية وبتشاور معها، كل في مجال تخصصه، لوضع نظام سلامة نووية متين ودائم، مع الحرص على استقلالية القرار في مجال الرقابة».

وفي هذا الصدد أشار رئيس الحكومة إلى مشاركة المغرب في الدورات الأربع للقمة العالمية للسلامة النووية، التي شكلت فرصة فريدة لقادة عدة دول للتشاور لغاية التعهد بالوقاية من الإرهاب النووي

Marrakech : En 2019, la question sécuritaire a été au coeur de l'actualité

En plus d'être une destination touristique et festive hors pair et un lieu de détente et de séjours prolongés par excellence, Marrakech, dont le nom évoque le dépaysement et l'enchantement, a commencé à concurrencer les plus grandes capitales mondiales dans l'organisation des événements les plus marquants sur la scène internationale touchant à tous les domaines, y compris le champ sécuritaire.

En 2019, la question sécuritaire a été, en effet, au coeur de l'actualité de la cité ocre, en occupant une place de choix. Marrakech, qui a accueilli cette année une série de manifestations de grande envergure consolidant la réflexion et l'action autour des défis et des enjeux sécuritaires sur les plans continental et international, se positionne aujourd'hui avec force sur l'échiquier sécuritaire mondial.

Terrorisme, crime organisé, criminalité transfrontalière, coopération sécuritaire internationale, enjeux géopolitiques et stratégiques ont été parmi les sujets les plus débattus lors des différents événements organisés à Marrakech, en attirant de hauts responsables, des spécialistes et experts en la matière des quatre coins du monde, afin de conjuguer les efforts et de coopérer davantage pour faire régner la paix et la sécurité.

Dans ce cens, la Réunion des Parquets membres du Groupe quadripartite antiterroriste (Maroc, France, Espagne et Belgique), tenue les 11 et 12 décembre à Marrakech, a souligné l'impératif d'approfondir la collaboration et le travail en commun pour faire face au mieux aux nouvelles menaces terroristes.

Les Parquets membres de l'Accord quadripartite antiterroriste ont confirmé, lors de cette réunion, leur détermination à élever le niveau de leur performance pour contribuer à gagner le pari de mettre un terme à la criminalité terroriste dans leur pays respectif et dans le monde, aux côtés d'autres



institutions compétentes et ce, dans le respect des droits de la défense, des libertés fondamentales et des exigences des procédures légales.

Tout en réitérant leur satisfaction quant au niveau de coopération judiciaire existant entre eux, dans la prévention de l'infraction terroriste, les Parquets membres de l'Accord quadripartite ont réaffirmé la poursuite du maintien de l'esprit constructif de coopération entre lesdits parquets permettant de relever les défis de la criminalité terroriste, souvent transnationale, et la prise en compte des efforts louables déployés à cet égard par les points focaux et les magistrats de liaison dans la facilitation de la coopération entre les pays membres.

Au terme de cette réunion élargie, ils ont également relevé la nécessité d'adoption d'une approche globale de lutte contre le terrorisme, qui ne devrait pas se limiter au seul volet pénal, mais englober également des programmes de démantèlement des discours extrémistes violents, et l'adoption d'une stratégie claire pour traiter la situation des combattants de retour et leurs familles dans leur pays, que ce soit au niveau de leur procès ou de leur réinsertion dans la société.

La cité ocre a de même abrité un événement non moins important : il s'agit de la 4ème réunion des Chefs de police du Moyen Orient et d'Afrique du Nord, ainsi que des Iles Comores, de Djibouti, du Soudan, de la Somalie et de la Mauritanie, qui a permis d'apporter un appui considérable aux

efforts visant le développement d'une coopération sécuritaire collective, efficace et efficiente et l'échange des expériences, des expertises et des renseignements.

Cette réunion a constitué une opportunité idoine aux pays participants afin d'intensifier et de densifier la coopération interarabe et multipartite, à travers l'Interpol, tout en débattant de questions stratégiques et sécuritaires d'actualité et en tirant profit des grands succès réalisés dans le cadre de l'expérience sécuritaire du Royaume.

A cette occasion, le Secrétaire général de l'Organisation Internationale de police criminelle (Interpol), Jürgen Stock, a plaidé en faveur du renforcement de la coopération transnationale en vue de relever les défis sécuritaires majeurs auxquels sont confrontés les pays membres de l'Organisation.

Il a aussi salué la tenue de cette réunion à Marrakech, ville qui a eu le privilège d'abriter en octobre 2007 la 76ème session de l'Assemblée générale d'Interpol, ce qui témoigne de la confiance dont jouit le Maroc au sein de la communauté des Nations et illustre, si besoin est, l'engagement infaillible du Royaume dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et le crime organisé transfrontalier.

Toujours en relation avec la question sécuritaire, Marrakech a accueilli les travaux de la 3ème Conférence Internationale des Régulateurs sur la Sécurité Nucléaire qui a connu la participation de plus de 350 experts et responsables représentant une centaine de pays, dont 35 Etats Africains.

Cette Conférence internationale, organisée par l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) en collaboration avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), a permis notamment au Maroc d'assurer le lien entre les différents pays présents à travers la promotion de la coopération internationale, et de se positionner parmi les chefs de file mondiaux dans le domaine de la sécurité nucléaire.

Cette manifestation, organisée pour la première fois en Afrique et dans le monde Arabe, après une première édition aux Etats-Unis en 2012, a rassemblé des responsables de réglementation, des professionnels de la sécurité nucléaire, des décideurs, des responsables des Organisations de Support Technique (TSOs), des organisations régionales et internationales, ainsi que des acteurs dans le domaine de la sécurité nucléaire.

Cette 3ème Conférence a été aussi l'occasion de traiter des nouveaux défis auxquels font face les Etats et organisations internationales pour endiguer les menaces d'actes malveillants susceptibles de mettre en danger la sécurité des matières nucléaires ou d'autres sources radioactives qui pourraient avoir des effets néfastes sur l'Homme, la société et l'environnement. Elle a également permis de renforcer davantage la coopération internationale et d'améliorer le développement des capacités en matière de sécurité nucléaire dans le monde, en général, et en Afrique en particulier.

Sur un autre sujet intimement lié à la sécurité internationale, la cité ocre a abrité les travaux de la 17ème conférence des directeurs des organismes arabes de protection civile, avec un focus sur les dangers liés à la pollution de l'environnement et les moyens de les combattre.

Cet événement a porté, notamment, sur le rôle des organismes de protection civile dans la mise en oeuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030, les activités et les missions des organismes de protection civile et la contribution des compagnies d'assurances aux sources de financement de leurs interventions.

Le point a été également mis sur deux projets importants concernant un accord de coopération arabe dans le domaine de la recherche et le sauvetage et l'élaboration d'un "Code arabe unifié pour contrôler l'importation et le transport de matières explosives et dangereuses" et le projet d'accord de coopération entre ces organismes et sur le rôle de ces instances face aux actes terroristes.

Marrakech : Un carrefour par excellence des débats sur des questions internationales cruciales

Lieu privilégié et prisé pour l'organisation des grands événements nationaux et internationaux, la ville de Marrakech a été, au cours de l'année qui s'achève, le carrefour par excellence d'une série de conférences et manifestations d'envergure autour de questions cruciales qui intéressent la communauté internationale.

En effet, fidèle à sa vocation et à son statut de destination des grands foras internationaux, Marrakech a abrité en 2019 une multitude d'événements de haute facture, axés sur des thématiques d'une extrême importance, allant de la sécurité hydrique à la mobilité durable, en passant la sécurité nucléaire, la sécurité en Afrique et les enjeux et défis auxquels est confronté le Sud.

La ville impériale été ainsi à l'heure, du 1er au 3 octobre, avec le Sommet international sur la Sécurité Hydrique, rehaussé par la présence de plus de 500 participants, dont des ministres et responsables chargés du secteur de l'Eau, des acteurs institutionnels et financiers, des experts nationaux et internationaux dans les secteurs public et privé, ainsi que des représentants de la société civile.

Placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, ce Conclave de grande envergure a été l'occasion de débattre des différents aspects de la problématique de l'eau, à l'échelle locale, régionale et mondiale, et particulièrement des défis liés à l'insécurité hydrique.

Ce sommet, qui s'inscrivait dans le processus des événements préparatoires du 9^e Forum Mondial de l'Eau prévu en mars 2021 à Dakar, au Sénégal, visait, entre autres, à maintenir le momentum politique et rehausser l'engagement des décideurs en faveur de la sécurité hydrique, à renforcer la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) afin d'assurer le développement rural, et à porter une attention particulière aux régions les plus vulnérables à l'insécurité hydrique, notamment l'Afrique.

La ville des « Sept Saints » a été également au rendez-vous, du 12 au 14 octobre, avec la 12^e édition de la World Policy Conference (WPC), marquée par la participation d'un parterre d'éminentes personnalités du monde de la politique, de l'économie et des médias, outre des académiciens, des experts, des chercheurs et leaders d'opinions issus des cinq



continents. Placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, la WPC a réussi à assurer une diversité des points de vue, une pluralité des débats et des échanges riches, fructueux et de haute qualité, permettant à tous les publics concernés de porter une réflexion pertinente sur les préoccupations et bouleversements incessants que connaît le monde actuellement.

Les travaux de cette 12^e édition ont porté essentiellement sur les enjeux de la technologie dans la société et en politique, les cyberpuissances, la cybermenace, l'énergie et l'environnement, ainsi que sur les perspectives économiques et politiques, le commerce, l'investissement direct et la confiance, mais aussi sur l'avenir du système monétaire international, l'arme du droit et la mondialisation.

Fidèle à vocation en tant que terre de rencontres, Marrakech a abrité, du 4 au 6 octobre, la session d'automne de la 18^e Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP-OSCE).

La tenue de cette Assemblée pour la première fois en dehors de l'espace géographique de l'Organisation est venue couronner les relations solides de coopération tissées entre le Parlement marocain et l'AP-OSCE.

L'organisation au Maroc de cet événement, qui représente une étape nouvelle dans la consolidation du statut de « partenaire pour la coopération » dont jouit l'institution législative marocaine auprès de l'Assemblée, se veut une reconnaissance de la place de choix qu'occupe le Maroc dans l'espace méditerranéen, ainsi qu'en termes de dialogue stratégique Nord-Sud.

Elle est révélatrice aussi de l'engagement résolu du Royaume dans la lutte contre les menaces dont fait l'objet la région et le monde entier, particulièrement le terrorisme, la migration illégale, le crime organisé transfrontalier, le trafic d'êtres humains et le dérèglement climatique.

Toujours au cours du mois d'octobre, Marrakech a été au rendez-vous (du 1er au 4), avec la 3^e Conférence Internationale des Régulateurs sur la Sécurité Nucléaire, avec la participation de plus de 350 experts et responsables représentant une centaine de pays, dont 35 Etats Africains. Placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette Conférence internationale, organisée par l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) en collaboration avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), a permis notamment au Maroc d'assurer le lien entre les différents pays présents à travers la promotion de la coopération internationale, et de se positionner parmi les chefs de file mondiaux dans le domaine de la sécurité nucléaire.

Quatre jours durant, les participants ont ainsi traité des nouveaux défis auxquels font face les Etats et organisations internationales pour endiguer les menaces d'actes malveillants susceptibles de mettre en danger la sécurité des matières nucléaires ou d'autres sources radioactives qui pourraient avoir des effets néfastes sur l'Homme, la société et l'environnement.

La cité ocre a été, d'autre part, à l'honneur, le 26 novembre, avec la 3^e Conférence Internationale sur la Mobilité Durable, marquée par la participation d'acteurs politiques et institutionnels ainsi que d'experts en la matière venus d'une quarantaine de pays, pour partager les expériences et capitaliser sur les bonnes pratiques autour de la sécurité, du transport et de la mobilité durable.

Cette manifestation a été l'occasion d'échanger sur les conclusions de la COP24 au regard des thématiques liées à la mobilité durable et aux objectifs de réduction de GES, et de favoriser le dialogue et la réflexion entre les parties prenantes. A l'instar des années précédentes, la ville ocre a accueilli, les 8 et 9 février, la 10^e Conférence internationale «Marrakech Security Forum/ »AfricaSec 2019», avec la participation d'un aréopage d'experts, de dirigeants

d'organisations internationales et de responsables civils et militaires, venus de plusieurs pays.

Placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, cet événement avait pour objectifs d'établir un état des lieux actuel de la sécurité en Afrique, de mettre en lumière les défis auxquels doit faire face le Continent et surtout, d'analyser, de débattre et d'échanger les expériences et expertises dans ce domaine. Enfin, les yeux étaient rivés sur la cité ocre alors qu'elle abritait, du 12 au 14 décembre, la 8^e Conférence internationale annuelle «Atlantic Dialogues», qui se veut une invitation à formuler des réponses urgentes aux grands défis et problématiques communs. Placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, ce Conclave de haut niveau, initié par le «Policy Center for the New South» (PCNS), a connu la participation de 486 invités de 61 nationalités, venus débattre et échanger autour de la thématique « Le Sud en période de tourmente ».

Cette 8^e Conférence, dont les travaux ont été marqués du sceau de la diversité, de l'ouverture et de la franchise, avec à la clé des débats passionnés, a été ponctuée par la publication de la 6^e édition du Rapport annuel « Atlantic Currents » qui offre une perspective du Sud sur les enjeux globaux et atlantiques.

Au cours de cette édition, plusieurs panels de haut niveau ont été animés par des personnalités de premier plan, parmi lesquelles l'ancien Président du Nigeria, Olusegun Obasanjo. D'autres thématiques d'ordre politique, économique ou sociétal ont été également abordées, comme la montée des populismes, la crise de la démocratie, la question des réfugiés, sans oublier le climat et l'énergie, «la technologie, le bien-être et les inégalités», la «prochaine crise financière internationale» ou encore les «chances de survie » du système régulé du commerce mondial, suscitant l'intérêt des participants. En abritant chaque année une série d'événements d'une grande facture, Marrakech confirme de plus en plus sa stature de haut lieu de rencontres, de coexistence et d'ouverture, et conforte ainsi sa place privilégiée au sein du club sélect des grandes destinations mondiales, connues pour l'accueil de ce genre de foras et de manifestations d'envergure et de débats et échanges autour des questions stratégiques qui intéressent et préoccupent la communauté internationale.

Un taux de réussite de 100% des candidatures marocaines aux différentes organisations régionales et internationales en 2019



Résolument convaincu de l'importance du multilatéralisme comme levier pour l'action diplomatique du Royaume pour défendre ses intérêts stratégiques, le Maroc a opté, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour une diplomatie multilatérale engagée, responsable et proactive, dans le but de s'assurer une visibilité à l'international et garantir une présence effective dans les différents fora internationaux.

Dans ce contexte, la promotion des candidatures marocaines à des mandats au sein des organes décisionnels de diverses organisations régionales et internationales constitue l'un des outils visant à atteindre un niveau de représentation à la hauteur de la place qu'occupe le Maroc sur l'échiquier international et régional, relève le ministère des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Durant l'année 2019, le ministère a mené avec succès plusieurs campagnes diplomatiques en soutien à des candidatures du Maroc et d'experts marocains briguant des postes électifs au sein de différentes institutions et entités internationales et régionales. Cette démarche a bénéficié du concours des départements concernés, s'agissant de candidatures à caractère technique.

Selon un communiqué du ministère faisant le bilan des candidatures marocaines aux différentes organisations internationales en 2019, le rayonnement du Maroc et la confiance dont

il jouit au sein des organisations régionales et internationales, combinés à la forte mobilisation de l'appareil diplomatique pour la promotion des différentes candidatures marocaines ont permis l'aboutissement de la quasi-totalité des candidatures marocaines en 2019, avec un taux de réussite de 100% comme le confirme le bilan ci-après.

Le Maroc, lieu de choix pour la tenue de grandes Conférences internationales :

- L'illustration du capital de confiance dont jouit le Royaume au niveau mondial, en tant que pays stable, disposant d'une expérience connue et reconnue par toutes les organisations internationales s'est illustrée, de nouveau, par le choix du Maroc pour abriter à Marrakech, en 2021, la 24e Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). La candidature marocaine, soumise conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a bénéficié d'un vaste appui de la communauté touristique internationale en obtenant 76 voix, contre 13 pour le Kenya et 15 pour les Philippines, et ce à l'issue des élections tenues le 12 septembre 2019, à Saint-Pétersbourg, en Russie. Cette réussite confirme le rayonnement touristique du Maroc, sous le leadership visionnaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et de la ville de Marrakech en particulier, de par sa vocation touristique, son hospitalité connue et sa réputation de destination incontestable des événements de grande envergure

et des fora nationaux, continentaux et mondiaux de tous horizons. L'année 2019 a aussi été marquée par une présence active du Maroc au niveau des entités de coordination et de délibération relevant des principaux organes des Nations unies et autres fora onusiens.

Le Maroc s'est positionné en tant que :

- Vice-président du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) et président de son segment humanitaire pour le cycle 2020, suite à la réélection de l'ambassadeur représentant permanent auprès des Nations unies, Omar Hilale, le 15 octobre dernier, pour un deuxième mandat consécutif, et ce sur recommandation du Groupe africain à New York. Cette réélection, la première dans les annales de ce Conseil, constitue une consécration des initiatives réalisées par le Maroc durant sa présidence du cycle 2019 ayant coïncidé avec le 70e anniversaire des Conventions de Genève sur le droit international humanitaire, et constitue également un signe de reconnaissance pour avoir placé l'Afrique au centre des discussions du segment humanitaire de l'ECOSOC.
- Président du Comité de l'information de l'ONU pour deux ans (2019-2020), après l'élection par acclamation de l'ambassadeur représentant permanent auprès des Nations unies, Omar Hilale, le 29 avril 2019, à New York. Ce Comité relevant de l'Assemblée générale de l'ONU traite des questions relatives à l'information publique, la diffusion et la médiatisation des activités et initiatives de l'ONU.
- Président du Conseil d'administration de l'Unicef pour l'année 2019. L'élection de l'ambassadeur représentant permanent auprès des Nations unies, Omar Hilale, le 12 avril 2019, à la tête de cet organe directeur chargé de superviser toutes les activités l'Unicef, témoigne de la confiance unanime portée au rôle du Royaume du Maroc au sein des Nations unies et de ses Agences et de son engagement continu en faveur des droits de l'enfant.
- Juge auprès du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux internationaux pour le Rwanda (TPIR) et pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), organe judiciaire créé par le Conseil de sécurité pour mener à bien un

certain nombre des fonctions essentielles de ces deux tribunaux à l'issue de leurs mandats. Le Maroc s'est fait élire pour la première fois, le 15 janvier 2019, en la personne du juge Mustapha El Baaj, face à dix autres juges provenant de pays européens, américains, africains et asiatiques. L'aboutissement de cette candidature après sept tours de scrutin constitue une nouvelle consécration des efforts consentis par le Royaume en faveur de la promotion des valeurs de justice et de respect du droit, et une reconnaissance de la compétence notoire et du professionnalisme des juges marocains.

- Membre de la Commission des stupéfiants des Nations unies et membre du l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), respectivement organe décisionnel des Nations unies pour les questions des drogues et mécanisme onusien garant du respect par les États des obligations émanant des conventions internationales de contrôle des drogues. L'élection du Maroc à ladite Commission et celle du professeur Jallal Toufiq à l'OICS, le 7 mai 2019, à New York, constituent une reconnaissance indubitable du rôle du Royaume et de sa contribution aux efforts internationaux pour lutter contre le fléau du trafic illicite et de la consommation des stupéfiants et pour endiguer l'expansion des drogues.

- Vice-président de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations unies sur la coopération Sud-Sud tenue, à Buenos Aires, du 20 au 22 mars 2019, la plus importante manifestation du genre sur la coopération Sud-Sud. Le Maroc a été élu par acclamation, ce qui confirme son image de marque de leader africain de la coopération Sud-Sud, un des piliers majeurs de sa politique étrangère. Il s'agit également d'un hommage au modèle novateur de coopération Sud-Sud, initié sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi, basé sur «l'échange de connaissances, de compétences, d'expertises et de ressources, tout en associant l'ensemble des sous-régions du continent africain et des secteurs pertinents».

- Membre du Conseil exécutif du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). Le Maroc a été élu, par acclamation, le 27 mai 2019, par la première Assemblée d'ONU-

Habitat, ce qui constitue une reconnaissance du rôle probant du Royaume dans l'élaboration et la mise en oeuvre des stratégies des Nations unies pour le développement urbain durable, ainsi qu'une consécration aux efforts menés dans le cadre des programmes nationaux développés conformément aux Orientations Royales et à la vision de Sa Majesté pour l'amélioration des conditions de logement et la lutte contre l'habitat insalubre.

- Membre du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (CMW). Le Maroc a été élu, en la personne de Mohammed Charef le 10 juin 2019, à New York. Cette élection à ce Comité, qui connaît une présence constante du Maroc, constitue une reconnaissance internationale des efforts consentis par le Royaume pour la protection et la préservation des droits des migrants, sur la base de la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, orientée vers une stratégie migratoire fondée sur des valeurs humanistes, de solidarité, d'accueil et d'intégration des migrants.

- Président du Comité des Nations unies sur les disparitions forcées (CED) suite à l'élection de Mohammed Ayat. L'année 2019 a été également marquée par l'ancrage multidimensionnel du Maroc au sein des institutions spécialisées onusiennes, organisations et structures internationales et régionales opérant dans divers domaines : politique, sécuritaire, économique, socioculturel et scientifique, environnemental et de développement.

- Au niveau des instances de sûreté et sécurité internationale, le Royaume du Maroc a été élu à l'unanimité le 7 juin 2019, à Buenos Aires, en Argentine, coordonnateur du Groupe de mise en oeuvre et d'évaluation (IAG) de l'Initiative globale de lutte contre le terrorisme nucléaire (IGLTN), initiative lancée en 2006 par les Présidents américain et russe en tant que plateforme de coopération rassemblant 89 pays afin de renforcer les capacités nationales et internationales pour lutter contre toutes menaces d'actes de terrorisme nucléaire et radiologique. Ce rôle de coordination confié à Redouane Houssaïni, directeur des Nations unies et des organisations internationales au ministère des Affaires étrangères, de la coopération africaine et

des Marocains résidant à l'étranger, représente un couronnement de la stratégie multidimensionnelle adoptée par le Royaume en matière de lutte contre le terrorisme nucléaire et la prolifération des armes de destruction massive.

- Le représentant permanent du Royaume du Maroc au sein des organisations internationales à Vienne, l'ambassadeur Azzeddine Farhane, a été élu vice-président, au nom de l'Afrique, de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) dans sa 63e session (16-20 septembre 2019) et sa session extraordinaire du 3 décembre 2019. Cette élection à la vice-présidence de l'organe décisionnel de l'AIEA constituait une reconnaissance de la contribution substantielle, constante et multiforme du Maroc aux activités de l'AIEA et aux efforts internationaux visant à renforcer le régime international de la sécurité et de la sûreté nucléaires et radiologiques.

- Élection du Maroc, en la personne de Mrabit Khammar, directeur général de l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (AMSSNuR), comme président du Forum des Autorités de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques en Afrique (FNRBA), et ce en marge des travaux de la Conférence générale de l'AIEA en septembre 2019. Le FNRBA, qui regroupe actuellement 35 autorités africaines, constitue une plateforme régionale pour l'échange des expériences, le partage du savoir et les leçons retenues en matière de développement des capacités réglementaires et de contrôle, et ce conformément aux orientations et normes internationales.

- Le Royaume du Maroc a été élu le 29 novembre, pour le 14e mandat depuis 1992, comme l'un des 40 membres du Conseil de l'Organisation maritime internationale (OMI), l'institution spécialisée des Nations unies chargée d'assurer la sécurité et la sûreté des transports maritimes et de prévenir la pollution des mers par les navires. Cette élection vient raffermir la place qu'occupe le Royaume en tant que grande Nation maritime, de par sa position géostratégique, sa longue tradition navale, ses ressources et son potentiel maritimes, qui a su s'imposer sur l'échiquier international grâce aux avancées considérables réalisées sous la conduite

éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans différents domaines afférents au milieu maritime.

- Au niveau des organismes à caractère économique, le Maroc a été élu à l'unanimité, le 3 octobre 2019, à Genève, à la présidence de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), au titre de l'exercice biennal 2019-2021. Cette présidence, assurée par l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès des Nations unies et des autres organisations internationales à Genève, Omar Zniber, est une marque de confiance en la diplomatie marocaine et en sa capacité à piloter les négociations et les consultations internationales en matière de politiques et normes de protection et de défense des droits de propriété intellectuelle, inventions et brevets industriels, les diverses expressions culturelles et artistiques et autres formes de création et d'innovation. Le Maroc est le premier pays arabe et le deuxième pays africain, après le Nigeria, à présider l'Assemblée générale de l'OMPI, depuis sa création en 1967. Le Maroc a été également élu membre de deux organes de l'OMPI : le Comité de coordination et le Comité programme et budget, ainsi qu'à la vice-présidence du Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux oeuvres publiées.

- Le Royaume a été élu, le 12 septembre 2019, à Saint-Petersbourg, vice-président de la Commission régionale pour l'Afrique de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), l'institution des Nations unies de référence pour la promotion de l'industrie touristique mondiale en tant que moteur de croissance économique, de développement sans exclusion et de durabilité environnementale. Le Maroc a été également élu par consensus membre du Comité des statistiques et de l'analyse macro-économique du tourisme et du Comité du budget de ladite Commission.

- Le 20 mars 2019 à Marrakech, le Maroc a été élu par acclamation à la présidence du Bureau de la 52e session de la Conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique (COM 2019) de la Commission

économique pour l'Afrique (CEA). Créée en 1958, la CEA est l'une des cinq commissions régionales du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations unies. Elle a pour mandat d'appuyer le développement économique et social de ses États membres, d'encourager l'intégration régionale et de promouvoir la coopération internationale pour le développement de l'Afrique.

- Au niveau des instances liées au développement durable dans ses différentes dimensions, le Maroc a été élu, en la personne du directeur de la Météorologie nationale, Omar Chafki, membre du Conseil exécutif de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour un mandat de quatre ans, et ce à l'issue d'une élection par acclamation tenue le 13 juin 2019, à Genève, lors du 18e Congrès météorologique mondial. L'OMM est l'institution spécialisée des Nations unies qui fait autorité pour tout ce qui concerne l'état et l'évolution de l'atmosphère terrestre, son interaction avec les terres et les océans, le temps et le climat qu'elle engendre et la répartition des ressources en eau qui en résulte. Membre de cette organisation depuis 1957, le Maroc joue un rôle actif dans le domaine de l'observation, de l'analyse et de l'étude météorologique et climatologique, ainsi que dans la lutte contre les changements climatiques, à l'échelle internationale et africaine.

- Connu et reconnu pour son rôle actif au sein de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), le Maroc, qui vient d'achever sa présidence de la Conférence générale, et qui occupe le poste de membre du Conseil exécutif, jusqu'en 2021, a pu être réélu dans plusieurs structures et organes subsidiaires relevant de l'Unesco dédiés aux sciences naturelles, la recherche, le développement durable et la culture, et ce à l'issue de diverses élections tenues dans l'enceinte de l'Organisation. Le maintien de la présence du Maroc au sein de ces structures vient en accompagnement des politiques nationales pour le développement durable et la protection de l'environnement dans toutes ses formes.

Le Maroc a été réélu à :

- La Commission océanographique intergouvernementale (COI), organe des

Nations unies chargé de faciliter les recherches océanographiques.

- Au Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international (PHI) dédié à la coopération scientifique et la recherche dans le domaine de gestion et valorisation des ressources en eau.

- Au Conseil International de Coordination du Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB) consacré à la recherche interdisciplinaire (sciences naturelles, sciences sociales, économie et éducation) destinée à améliorer les environnements humains, préserver les écosystèmes naturels et réduire la perte de biodiversité.

- Au Comité pour la Protection des Biens culturels en cas de conflits armé composé de 12 membres chargés de superviser sa mise en oeuvre de la Convention internationale sur la protection des biens culturels de valeur nationale, régionale et universelle et d'importance particulière pour l'humanité, en temps de conflit armé.

- Au niveau d'autres organisations internationales et régionales, l'année 2019 a été marquée par le succès de la candidature marocaine à la présidence de l'Organisation Cités et gouvernements locaux unis (CGLU-Monde), remportée haut la main par Mohamed Boudra, président de l'Association marocaine des présidents des conseils communaux et maire de la ville d'Al Hoceïma, le 15 novembre 2019, lors des élections tenues à Durban (Afrique du Sud). Il s'agit d'une reconnaissance probante des politiques et initiatives initiées sous les Directives de Sa Majesté le Roi, pour le renforcement de la décentralisation et pour faire des collectivités locales de véritables leviers pour réaliser l'essor économique et social.

CGLU est la plus grande organisation infranationale comptant comme membres plus de 240.000 villes, gouvernements locaux et régionaux et associations municipales issus de 140 États membres de l'ONU.

Le Maroc qui, depuis qu'il a réintégré, en janvier 2017, sa famille institutionnelle africaine, participe activement au sein des divers organes et entités de gestion de l'Union africaine. Au cours de l'année

2019, le Maroc a été élu au sein des quatre sous-comités relevant du Comité des représentants permanents accrédités auprès de l'Union (COREP), organe chargé de la gestion des activités quotidiennes de l'UA au nom de la Conférence et du Conseil exécutif :

- Premier vice-président du Comité de l'Audit, chargé d'aider l'UA dans le traitement des processus de l'état financier, de contrôle interne, d'audit et de conformité aux règles et règlements.

- Président du sous-comité sur les Règles, les normes et vérification des pouvoirs.

- Troisième vice-président du sous-comité sur l'Environnement.

- Membre du Comité de Rédaction. L'année 2019 a été également marquée par des désignations et des nominations de Marocains à des postes internationaux :

- En mars 2019, Jawad Mahjour a été nommé au poste de directeur général adjoint de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), chargé du Programme de gestion des situations d'urgence.

Cette nomination à ce poste important dans la hiérarchie de l'OMS est une consécration de la compétence dont a fait preuve l'expert marocain et spécialiste en santé publique tout au long de sa carrière, notamment au sein de cette organisation onusienne.

- Durant le même mois, Najat Rochdi a été nommée au poste de conseiller humanitaire principal auprès de l'Envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie. Le choix porté sur Mme Rochdi, qui occupait auparavant le poste de représentante spéciale adjointe du Secrétaire général de l'ONU et coordonnatrice humanitaire en République centrafricaine (RCA), est une reconnaissance de ses compétences et ses performances dans la gestion de l'action humanitaire dans les conditions les plus difficiles.

- Le 30 avril 2019, l'ambassadeur Mohamed Belaïch a été nommé en tant que représentant spécial de l'organisation panafricaine au Soudan, lors de la réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, à Tunis.

Tanger : Atelier international sur "la détection nucléaire aux frontières terrestres et maritimes"

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger du Royaume du Maroc a co-organisé avec le Département d'Etat américain des Etats-Unis d'Amérique, dans le cadre de l'Initiative Globale de Lutte contre le Terrorisme Nucléaire (IGLTN), un Atelier international intitulé « la Détection nucléaire aux Frontières Terrestres et Maritimes » à Tanger du 3 au 5 décembre 2019.

Cet Atelier s'inscrit dans le cadre de la contribution du Maroc aux efforts de la communauté internationale de lutte contre le terrorisme nucléaire, conformément aux cadres juridiques internationaux pertinents notamment les résolutions 1540 (2004) et 1373 (2001) du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la non-prolifération des Armes de Destruction Massive, et sur la lutte contre le terrorisme qui constitue une menace à la paix, la sécurité et la stabilité régionales et internationales.

Près d'une centaine d'experts de haut niveau prennent part à cet Atelier représentant la co-présidence américaine et russe de cette initiative, les pays partenaires, les organisations Internationales et intergouvernementales, ainsi que les Départements nationaux, à savoir, le Ministère de l'Intérieur, l'Administration de la Défense Nationale, les Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, la Marine Royale, la Direction Générale de la Sûreté Nationale, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects, la Direction Générale de la Protection Civile, l'Agence Marocaine de Sûreté et Sécurité Nucléaires et Radiologiques et le Centre National de l'Energie, des Sciences et Techniques Nucléaires.

Le Maroc a également associé à ce processus des pays africains non partenaires de l'IGLTN, afin de permettre l'échange des meilleurs pratiques, ainsi que le développement de la coordination au niveau régional.

L'objectif de cet Atelier est de renforcer les compétences opérationnelles et la coordination nationale, régionale et internationale en matière de détection nucléaire aux frontières et aux points d'entrées terrestres et maritimes.



Dans son discours d'ouverture, M. Redouane HOUSSAINI, Directeur des Nations Unies et des Organisations Internationales au Département des Affaires étrangères, en sa qualité de Président du Groupe de la Mise en Oeuvre et de l'Evaluation de l'IGLTN, a souligné la contribution croissante de cette initiative aux efforts de la communauté internationale de lutte contre le terrorisme nucléaire, depuis l'adoption de ses principes lors de la première réunion plénière à Rabat en 2006.

Il a également indiqué que face à la menace réelle du terrorisme nucléaire international, le Maroc a pris des mesures sur le plan national et a contribué aux efforts internationaux à travers une approche multidimensionnelle réglementaire, institutionnelle et structurelle liée à la sûreté et la sécurité nucléaires, tout en soulignant la portée régionale africaine de l'Atelier de Tanger qui cadre avec la vision africaine portée par Sa Majesté le Roi et conformément aux orientations Royales.

L'IGLTN est une initiative internationale volontaire lancée en 2006 composée de 89 pays partenaires qui constitue un cadre de partage d'informations ainsi que d'échange d'expertise, pour améliorer les capacités de contrôle et de protection physique des matières radioactives, en vue de prévenir leur trafic illicite par des acteurs non-étatiques à travers la détection, la préparation de la réponse et la criminalistique. L'Atelier de Tanger, qui s'est tenu sous la Présidence marocaine du Groupe de l'Evaluation et de la Mise en oeuvre (IAG), constitue la première activité du plan d'action du Groupe de Travail de la Détection Nucléaire (NDWG) de l'IGLTN.

Tanger : Atelier international sur la lutte contre le terrorisme nucléaire



Un atelier international sur “la Détection nucléaire aux frontières terrestres et maritimes” a ouvert ses travaux mardi à Tanger, à l’initiative du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l’étranger et du Département d’État américain.

Cette rencontre internationale de trois jours (3-5 décembre 2019) se tient dans la ville du Détroit, dans le cadre de l’Initiative Globale de Lutte contre le Terrorisme Nucléaire (IGTLN).

Elle s’inscrit dans le cadre de la contribution du Maroc aux efforts de la communauté internationale de lutte contre le terrorisme nucléaire, conformément aux cadres juridiques internationaux pertinents notamment les résolutions 1540 (2004) et 1373 (2001) du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la non-prolifération des armes de destruction massive et sur la lutte contre le terrorisme qui constitue une menace à la paix, la sécurité et la stabilité régionales et internationales.

Près d’une centaine d’experts de haut niveau prennent part à cet atelier représentant la co-

présidence américaine et russe de l’IGTLN, les pays partenaires, les organisations internationales et intergouvernementales, ainsi que les départements nationaux, à savoir le ministère de l’Intérieur, l’Administration de la Défense Nationale, les Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, la Marine Royale, la Direction Générale de la Sûreté Nationale, l’Administration des Douanes et Impôts Indirects, la Direction Générale de la Protection Civile, l’Agence Marocaine de Sûreté et Sécurité Nucléaires et Radiologiques et le Centre National de l’Energie, des Sciences et Techniques Nucléaires.

Le Maroc a également associé à ce processus des pays africains non partenaires de l’IGTLN, afin de permettre l’échange des meilleures pratiques, ainsi que le développement de la coordination au niveau régional.

L’objectif de cet atelier est de renforcer les compétences opérationnelles et la coordination nationale, régionale et internationale en matière de détection nucléaire aux frontières et aux points d’entrées terrestres et maritimes.



2019 بمدينة سان بيترسبورغ الروسية.

ويؤكد هذا النجاح الإشعاع السياحي، بقيادة الملك محمد السادس، ولمدينة مراكش على وجه الخصوص، بالنظر إلى توجهها السياحي وكرم الضيافة المعروف عنها وسمعتها كوجهة لا محيد عنها لتنظيم التظاهرات الدولية الكبرى والمنشآت الوطنية والقارية والعالمية.

وتميزت 2019 أيضا بحضور فعال للمغرب على مستوى كيانات التنسيق والتداول التابعة للهيئات الرئيسية للأمم المتحدة وكذا للمنشآت الأممية الأخرى، بحيث تموقع المغرب كمنظم للمجلس الاقتصادي والاجتماعي للأمم المتحدة ورئيس للقسم الإنساني لدورة 2020، وذلك عقب إعادة انتخاب السفير الممثل الدائم للمغرب لدى الأمم المتحدة، عمر هلال، يوم 15 أكتوبر الماضي لولاية ثانية على التوالي، وبتوصية من المجموعة الإفريقية بنيويورك.

وتعد إعادة الانتخاب لولاية ثانية متتالية، وهي سابقة في المجلس الاقتصادي والاجتماعي، تتويجا وعرفانا بالإنجازات التي حققها المغرب خلال رئاسته لدورة 2019 والتي تزامنت مع الذكرى الـ 70 لاتفاقيات جنيف حول القانون الدولي الإنساني، وتشكل أيضا علامة اعتراف بجعل إفريقيا في قلب النقاشات بالقسم الإنساني التابع للمجلس الاقتصادي والاجتماعي للأمم المتحدة.

• رئيس لجنة الإعلام التابعة للأمم المتحدة لفترة تمتد لسنتين (2019 - 2020)، وذلك من خلال انتخاب السفير عمر هلال، الممثل الدائم للمغرب لدى الأمم المتحدة، بالتزكية، في 29 أبريل 2019 بنيويورك. وتتعاظم هذه اللجنة التابعة للجمعية العامة للأمم المتحدة، مع القضايا المتعلقة بالإعلام العمومي، ونشر وترويج أنشطة ومبادرات الأمم المتحدة إعلاميا.

• رئيس المجلس الإداري لليونيسيف برسم 2019. ويعكس انتخاب السفير الممثل الدائم للمغرب لدى الأمم المتحدة، عمر هلال، في 11 أبريل 2019، رئيسا لهذه الهيئة المشرفة على جميع أنشطة اليونيسيف، الثقة الكاملة في دور المملكة المغربية داخل الأمم المتحدة والوكالات التابعة لها، والتزامها المتواصل إزاء حقوق الطفل.

انطلاقا من قناعاته التامة بأهمية تعددية الأطراف كرافعة للعمل الدبلوماسي للمملكة في سبيل الدفاع عن مصالحها الاستراتيجية، اعتمد المغرب، بقيادة الملك محمد السادس، دبلوماسية متعددة الأطراف، ملتزمة ومسؤولة، واستباقية، بهدف ضمان إبراز دوره على الصعيد الدولي وكذا حضوره الفعال في مختلف المنشآت الدولية.

وفي هذا السياق، أبرزت وزارة الشؤون الخارجية والتعاون الإفريقي والمغاربة المقيمين بالخارج أن تعزيز الترشيحات المغربية لتأمين ولايات داخل هيئات صنع القرار في مختلف المنظمات الإقليمية والدولية يشكل أحد الوسائل الرامية إلى تحقيق مستوى من التمثيلية يتناسب مع مكانة المغرب على الساحتين الإقليمية والدولية.

وطوال 2019، قامت الوزارة، بنجاح، بعدة حملات دبلوماسية لدعم ترشيحات المغرب والخبراء المغربية ممن ترشحوا للمناصب الانتخابية في مختلف المؤسسات والكيانات الإقليمية والدولية. واستفادت هذه المقاربة من دعم القطاعات المعنية في ما يتصل بالترشيحات ذات الطابع التقني.

وحسب بلاغ للوزارة حول حصيلة الترشيحات المغربية لمختلف المنظمات الدولية سنة 2019، فإن إشعاع المغرب والثقة التي يتمتع بها داخل المنظمات الإقليمية والدولية، بالإضافة إلى التعبئة القوية للجهاز الدبلوماسي، قصد الترويج للعديد من الترشيحات المغربية، مكنت من نجاح الترشيحات المغربية سنة 2019، بنسبة بلغت 100 في المائة. كما تؤكد ذلك الحصيلة أدناه: المغرب، الوجهة المفضلة لعقد المؤتمرات الدولية الكبرى: تجسدت الثقة التي تتمتع بها المملكة على المستوى الدولي، كبلد مستقر ويتوفر على خبرة معروفة ومعترف بها من قبل جميع المنظمات الدولية، من جديد، من خلال اختيار المغرب ومدينة مراكش بالتجديد، لاحتضان الجمعية العمومية الرابعة والعشرين للمنظمة العالمية للسياحة لعام 2021.

وحظي ترشيح المغرب، الذي تم تقديمه تنفيذا للتعليمات السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس، أيده الله، بدعم واسع من قبل المجتمع السياحي الدولي، حيث حصل على 76 صوتا مقابل 13 لكينيا و 15 للفلبين، وذلك في أعقاب انتخابات جرت في 12 شتبر

نسبة نجاح الترشيحات المغربية لمختلف المنظمات الإقليمية والدولية بلغت 100 في المائة سنة 2019



انطلاقا من قناعته التامة بأهمية تعددية الأطراف كرافعة للعمل الدبلوماسي للمملكة في سبيل الدفاع عن مصالحها الاستراتيجية، اعتمد المغرب، بقيادة الملك محمد السادس، نصره الله، دبلوماسية متعددة الأطراف، ملتزمة ومسؤولة، واستباقية، بهدف ضمان إبراز دوره على الصعيد الدولي وكذا حضوره الفعال في مختلف المنتديات الدولية.

وفي هذا السياق، أبرزت وزارة الشؤون الخارجية والتعاون الإفريقي والمغاربة المقيمين بالخارج أن تعزيز الترشيحات المغربية لتأمين ولايات داخل هيئات صنع القرار في مختلف المنظمات الإقليمية والدولية يشكل أحد الوسائل الرامية إلى تحقيق مستوى من التمثيلية يتناسب مع مكانة المغرب على الساحتين الإقليمية والدولية.

وطوال 2019، قامت الوزارة، بنجاح، بعدة حملات دبلوماسية لدعم ترشيحات المغرب والخبراء المغاربة ممن ترشحوا للمناصب الانتخابية في مختلف المؤسسات والكيانات الإقليمية والدولية. واستفادت هذه المقاربة من دعم القطاعات المعنية في ما يتصل بالترشيحات ذات الطابع التقني.

وحسب بلاغ للوزارة حول حصيلة الترشيحات المغربية لمختلف المنظمات الدولية سنة 2019، فإن إشعاع المغرب والثقة التي

يتمتع بها داخل المنظمات الإقليمية والدولية، بالإضافة إلى التعبئة القوية للجهاز الدبلوماسي، قصد الترويج للعديد من الترشيحات المغربية، مكنت من نجاح الترشيحات المغربية سنة 2019، بنسبة بلغت 100 في المائة، كما تؤكد ذلك الحصيلة أدناه: المغرب، الوجهة المفضلة لعقد المؤتمرات الدولية الكبرى: تجسدت الثقة التي تتمتع بها المملكة على المستوى الدولي، كبلد مستقر ويتوفر على خبرة معروفة ومعترف بها من قبل جميع المنظمات الدولية، من جديد، من خلال اختيار المغرب ومدينة مراكش بالتحديد، لاحتضان الجمعية العمومية الرابعة والعشرين للمنظمة العالمية للسياحة لعام 2021.

وحظي ترشيح المغرب، الذي تم تقديمه تنفيذا للتعليمات السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس، أيده الله، بدعم واسع من قبل المجتمع السياحي الدولي، حيث حصل على 76 صوتا مقابل 13 لكينيا و 15 للفلبين، وذلك في أعقاب انتخابات جرت في 12 شتبر 2019 بمدينة سان بيترسبورغ الروسية. ويؤكد هذا النجاح الإشعاع السياحي، تحت القيادة النيرة لصاحب الجلالة الملك محمد السادس، نصره الله، ولمدينة مراكش على وجه الخصوص، بالنظر إلى توجهها السياحي وكرم الضيافة المعروف عنها وسمعتها كوجهة لا محيد عنها لتنظيم التظاهرات الدولية الكبرى والمنتديات الوطنية والقارية والعالمية.

• انتخاب قاضي مغربي لدى الآلية الدولية لتصريف الأعمال المتبقية للمحكمة الجنائية الدولية لرواندا ويوغوسلافيا السابقة، وهي هيئة قضائية أحدثها مجلس الأمن من أجل تحسين عدد من المهام الأساسية لهاتين المحكمتين. وقد تم انتخاب المغرب لأول مرة، في 15 يناير 2019، في شخص القاضي مصطفى البعاج بعد منافسة من عشرة قضاة من بلدان أوروبية وأمريكية وإفريقية وآسيوية ويشكل هذا الانتخاب الذي جاء بعد سبع جولات من التصويت، تكريسا جديدا للجهود التي تبذلها المملكة للنهوض بقيم العدالة واحترام القانون. كما يمثل اعترافا بالكفاءة العالية للقضاة المغاربة ومهنتهم.

• عضو اللجنة المكلفة بالمخدرات في إطار الأمم المتحدة وعضو الهيئة الدولية لمراقبة المخدرات، وهما على التوالي، هيئة تقريرية أممية حول قضايا المخدرات، وآلية أممية تضمن احترام الدول للالتزامات المنصوص عليها في الاتفاقيات الدولية لمراقبة المخدرات.

ويشكل انتخاب المغرب في هذه اللجنة وكذا انتخاب البروفيسور جلال التوفيق كعضو في الهيئة الدولية لمراقبة المخدرات، في سابع ماي 2019 بنيويورك، اعترافا أكيدا بدور المملكة ومساهماتها في الجهود الدولية من أجل محاربة آفة الاتجار غير المشروع واستهلاك المخدرات، والحد من انتشارها.

• نائب رئيس المؤتمر الثاني رفيع المستوى للأمم المتحدة حول التعاون جنوب -جنوب الذي عقد ببوينس إيريس من 20 إلى 22 مارس 2019، وهي التظاهرة الأهم من نوعها حول التعاون جنوب -جنوب. وتم انتخاب المغرب بالتزكية، وهو ما يؤكد صورته كرائد إفريقي للتعاون جنوب - جنوب، أحد الركائز الأساسية لسياسته الخارجية.

كما يتعلق الأمر بتكريم للنموذج المتجدد للتعاون جنوب -جنوب الذي تم اعتماده بدعم من الملك محمد السادس والذي يقوم على "تبادل المعارف والكفاءات والخبرات والموارد، مع إشراك مجموع المناطق دون الإقليمية في القارة الإفريقية والقطاعات الواعدة".

• عضو المجلس التنفيذي لبرنامج الأمم المتحدة للمستوطنات البشرية (موئل الأمم المتحدة). وتم انتخاب المغرب بالتزكية، خلال الدورة الأولى ل(موئل الأمم المتحدة)، التي نظمت في 27 ماي 2019، ما يمثل اعترافا بالدور المحوري للمملكة في إعداد وتنفيذ استراتيجيات الأمم المتحدة للتنمية الحضرية المستدامة، وكذا تكريسا للجهود المبذولة في إطار برامج وطنية تم تطويرها وفق توجيهات جلاله الملك ورؤية جلالته لتحسين ظروف السكن ومحاربة السكن غير اللائق.

• عضو لجنة حماية حقوق كافة العمال المهاجرين وأفراد أسرهم.

وتم انتخاب المغرب في شخص محمد الشارف يوم 10 يونيو 2019 بنيويورك. ويمثل هذا الانتخاب، في هذه الهيئة التي تعرف حضورا دائما للمملكة، اعترافا دوليا بالجهود التي تبذلها من أجل حماية حقوق المهاجرين والحفاظ عليها، وفقا للرؤية المستتيرة للملك محمد الساد، الموجهة نحو استراتيجية للهجرة قائمة على القيم الإنسانية، والتضامن واستقبال وإدماج المهاجرين.

• رئيس لجنة الأمم المتحدة المعنية بحالات الاختفاء القسري، إثر انتخاب محمد عياط.

وتميزت سنة 2019 أيضا بتجذر متعدد الأبعاد للمغرب داخل المؤسسات الأممية المتخصصة والمنظمات والهيئات الدولية والإقليمية العاملة في مختلف المجالات: سياسية وأمنية واقتصادية وسوسيو -ثقافية وعلمية وبيئية وتنموية.

وعلى مستوى الهيئات الأمنية والسلامة الدولية، تم انتخاب المملكة المغربية بالإجماع يوم 7 يونيو 2019 ببوينس أيريس بالأرجنتين، منسقا لمجموعة التنفيذ والتقييم للمبادرة الشاملة لمكافحة الإرهاب النووي، وهي المبادرة التي أطلقت سنة 2006 من قبل الرئيسين الأمريكي والروسي، باعتبارها أرضية للتعاون تضم 89 بلدا بهدف تعزيز القدرات الوطنية والدولية لمكافحة كل التهديدات المتعلقة بالإرهاب النووي والإشعاعي.

ويمثل هذا الدور التسيقي، الذي عهد به إلى رضوان الحسيني، مدير الأمم المتحدة والمنظمات الدولية بوزارة الشؤون الخارجية والتعاون الإفريقي والمغاربة المقيمين بالخارج، تنويعا للاستراتيجية متعددة الأبعاد التي اعتمدتها المملكة في مجال محاربة الإرهاب النووي وانتشار أسلحة الدمار الشامل.

وتم انتخاب الممثل الدائم للمملكة المغربية لدى المنظمات الدولية بفيينا، السفير عز الدين فرحان، باسم إفريقيا، نائبا لرئيس المؤتمر العام للوكالة الدولية للطاقة الذرية، وذلك في دورته ال (63 - 20 - 20 شتبر 2019) ودورته الاستثنائية بتاريخ 3 دجنبر 2019.

وشكل هذا الانتخاب في منصب نائب رئيس هذه الهيئة التقريرية للوكالة الدولية للطاقة الذرية، اعترافا بالمساهمة الكبيرة والمستمرة ومتعددة الأشكال للمغرب في أنشطة الوكالة وفي الجهود الدولية الرامية إلى تعزيز النظام الدولي للأمن والسلامة النووية والإشعاعية.

وتم كذلك انتخاب المغرب، في شخص المدير العام للوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي (أمسنور) الخمار المرباط، رئيسا لمنتدى هيئات الأمن والسلامة النووية والإشعاعية بأفريقيا، وذلك على هامش أشغال المؤتمر العام للوكالة الدولية للطاقة الذرية الذي عقد في شتبر 2019.

ويشكل هذا المنتدى، الذي يضم حاليا 35 هيئة إفريقية، منصة إقليمية لتبادل التجارب وتقاسم الخبرات والدروس المستخلصة في مجال تنمية القدرات التنظيمية والرقابية، وذلك وفقا للتوجيهات والمعايير الدولية.

وتم انتخاب المغرب في 29 نونبر، للولاية الرابعة عشرة منذ عام 1992، كأحد الأعضاء الأبعين في مجلس المنظمة البحرية الدولية، وهي هيئة أممية متخصصة مسؤولة عن ضمان سلامة وأمن النقل البحري ومنع التلوث البحري.

ويعزز هذا الانتخاب المكانة التي تحتلها المملكة كأمة بحرية كبرى بالنظر لموقعها الجغرافي الاستراتيجي وتقاليدها البحرية العريقة ومواردها وإمكاناتها البحرية التي ترسخت على الساحة الدولية بفضل التقدم الكبير المحرز بقيادة الملك محمد السادس، في مختلف المجالات المتعلقة بالوسط البحري.

- رئيس لجنة الأمم المتحدة المعنية بحالات الاختفاء القسري، إثر انتخاب السيد محمد عياط وتميزت سنة 2019 أيضا بتجدر متعدد الأبعاد للمغرب داخل المؤسسات الأممية المتخصصة والمنظمات والهيئات الدولية والإقليمية العاملة في مختلف المجالات: سياسية وأمنية واقتصادية وسوسيو-ثقافية وعلمية وبيئية وتنموية. وعلى مستوى الهيئات الأمنية والسلامة الدولية، تم انتخاب المملكة المغربية بالإجماع يوم 7 يونيو 2019 بيوينس أيريس بالأرجنتين، منسقا لمجموعة التنفيذ والتقييم للمبادرة الشاملة لمكافحة الإرهاب النووي، وهي المبادرة التي أطلقت سنة 2006 من قبل الرئيسين الأمريكي والروسي، باعتبارها أرضية للتعاون تضم 89 بلدا بهدف تعزيز القدرات الوطنية والدولية لمكافحة كل التهديدات المتعلقة بالإرهاب النووي والإشعاعي.

ويمثل هذا الدور التسيقي، الذي عهد به إلى السيد رضوان الحسيني، مدير الأمم المتحدة والمنظمات الدولية بوزارة الشؤون الخارجية والتعاون الإفريقي والمغاربة المقيمين بالخارج، تنويعا للاستراتيجية متعددة الأبعاد التي اعتمدها المملكة في مجال محاربة الإرهاب النووي وانتشار أسلحة الدمار الشامل. وتم انتخاب الممثل الدائم للمملكة المغربية لدى المنظمات الدولية بفيينا، السفير عز الدين فرحان، باسم إفريقيا، نائبا لرئيس المؤتمر العام للوكالة الدولية للطاقة الذرية، وذلك في دورته الـ 63 (16 - 20 شتبر 2019) ودورته الاستثنائية بتاريخ 3 دجنبر 2019. وشكل هذا الانتخاب في منصب نائب رئيس هذه الهيئة التقريرية للوكالة الدولية للطاقة الذرية، اعترافا بالمساهمة الكبيرة والمستمرة ومتعددة الأشكال للمغرب في أنشطة الوكالة وفي الجهود الدولية الرامية إلى تعزيز النظام الدولي للأمن والسلامة النووية والإشعاعية.

وتم كذلك انتخاب المغرب، في شخص المدير العام للوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي (أمسنور) السيد الخمار المرباط، رئيسا لمنتدى هيئات الأمن والسلامة النووية والإشعاعية بأفريقيا، وذلك على هامش أشغال المؤتمر العام للوكالة الدولية للطاقة الذرية الذي عقد في شتبر 2019.

ويشكل هذا المنتدى، الذي يضم حاليا 35 هيئة إفريقية، منصة إقليمية لتبادل التجارب وتقاسم الخبرات والدروس المستخلصة في مجال تنمية القدرات التنظيمية والرقابية، وذلك وفقا للتوجيهات والمعايير الدولية.

وتم انتخاب المغرب في 29 نونبر، للولاية الرابعة عشرة منذ

عام 1992، كأحد الأعضاء الأربعين في مجلس المنظمة البحرية الدولية، وهي هيئة أممية متخصصة مسؤولة عن ضمان سلامة وأمن النقل البحري ومنع التلوث البحري.

ويعزز هذا الانتخاب المكانة التي تحتلها المملكة كأمة بحرية كبرى بالنظر لموقعها الجغرافي الاستراتيجي وتقاليدها البحرية العريقة ومواردها وإمكاناتها البحرية التي ترسخت على الساحة الدولية بفضل التقدم الكبير المحرز تحت القيادة الرشيدة لصاحب الجلالة الملك محمد السادس، نصره الله، في مختلف المجالات المتعلقة بالوسط البحري.

وعلى صعيد المنظمات ذات الطابع الاقتصادي، تم انتخاب المغرب بالإجماع، في 3 أكتوبر 2019 بجنيف، على رأس الجمعية العامة للمنظمة العالمية للملكية الفكرية، وذلك برسم الفترة 2019 - 2021.

ويعتبر انتخاب المغرب، في شخص السفير الممثل الدائم للمملكة لدى الأمم المتحدة والمنظمات الدولية الأخرى في جنيف، عمر زنيبر، علامة جديدة على الثقة في الدبلوماسية المغربية، وقدرتها على توجيه المفاوضات والمشاورات الدولية في مجال سياسات ومعايير حماية والدفاع عن حقوق الملكية الفكرية، والاختراعات وبراءات الاختراع الصناعية، وأشكال التعبير الثقافي والفني وغيرها من أشكال الإبداع والابتكار.

ويعد المغرب الأول عربيا والثاني إفريقيا، بعد نيجيريا، يترأس الجمعية العامة للمنظمة العالمية للملكية الفكرية منذ إحداثها سنة 1967. كما تم انتخاب المغرب عضوا بهيأتين تابعتين للمنظمة العالمية للملكية الفكرية، وهما لجنة التنسيق ولجنة البرنامج والميزانية، وكذا في منصب نائب رئيس معاهدة مراكش التي تهدف إلى تسهيل ولوج ضعاف البصر والأشخاص الذين يواجهون صعوبات أخرى في قراءة النصوص المطبوعة والأعمال المنشورة.

وتم انتخاب المغرب في 12 شتبر 2019 بسان بيترسبورغ نائبا لرئيس اللجنة الإقليمية لإفريقيا التابعة للمنظمة العالمية للسياحة، وهي مؤسسة مرجعية تابعة للأمم المتحدة مكلفة بالنهوض بالصناعة السياحية على الصعيد العالمي باعتبارها محركا للنمو الاقتصادي والتنمية الشاملة والاستدامة البيئية.

كما تم انتخاب المغرب بالتوافق عضوا بلجنة الإحصائيات والتحليل الماكرو اقتصادي للسياحة وبلجنة الميزانية التابعة للجنة

وتميزت 2019 أيضا بحضور فعال للمغرب على مستوى كيانات التنسيق والتداول التابعة للهيئات الرئيسية للأمم المتحدة وكذا للمنتديات الأممية الأخرى، بحيث تموقع المغرب كنائب لرئيس المجلس الاقتصادي والاجتماعي للأمم المتحدة ورئيس للقسم الإنساني لدورة 2020، وذلك عقب إعادة انتخاب السفير الممثل الدائم للمغرب لدى الأمم المتحدة، عمر هلال، يوم 15 أكتوبر الماضي لولاية ثانية على التوالي، وبتوصية من المجموعة الإفريقية بنيويورك. وتعد إعادة الانتخاب لولاية ثانية متتالية، وهي سابقة في المجلس الاقتصادي والاجتماعي، تنويعا وعرفانا بالإنجازات التي حققها المغرب خلال رئاسته لدورة 2019 والتي تزامنت مع الذكرى الـ 70 لاتفاقيات جنيف حول القانون الدولي الإنساني، وتشكل أيضا علامة اعتراف بجعل إفريقيا في قلب النقاشات بالقسم الإنساني التابع للمجلس الاقتصادي والاجتماعي للأمم المتحدة.

- رئيس لجنة الإعلام التابعة للأمم المتحدة لفترة تمتد لسنتين (2019 - 2020)، وذلك من خلال انتخاب السفير عمر هلال، الممثل الدائم للمغرب لدى الأمم المتحدة، بالتزكية، في 29 أبريل 2019 بنيويورك. وتتعاطى هذه اللجنة التابعة للجمعية العامة للأمم المتحدة، مع القضايا المتعلقة بالإعلام العمومي، ونشر وترويج أنشطة ومبادرات الأمم المتحدة إعلاميا.

- رئيس المجلس الإداري لليونيسيف برسم 2019. ويعكس انتخاب السفير الممثل الدائم للمغرب لدى الأمم المتحدة، عمر هلال، في 11 أبريل 2019، رئيسا لهذه الهيئة المشرفة على جميع أنشطة اليونيسيف، الثقة الكاملة في دور المملكة المغربية داخل الأمم المتحدة والوكالات التابعة لها، والتزامها المتواصل إزاء حقوق الطفل.

- انتخاب قاضي مغربي لدى الآلية الدولية لتصريف الأعمال المتبقية للمحكمتين الجنائيتين الدوليتين لرواندا وبوغوسلافيا السابقة، وهي هيئة قضائية أحدثها مجلس الأمن من أجل تحسين عدد من المهام الأساسية لهاتين المحكمتين. وقد تم انتخاب المغرب لأول مرة، في 15 يناير 2019، في شخص القاضي مصطفى البعاج بعد منافسة من عشرة قضاة من بلدان أوروبية وأمريكية وإفريقية وآسيوية. ويشكل هذا الانتخاب الذي جاء بعد سبع جولات من التصويت، تكريسا جديدا للجهود التي تبذلها المملكة للنهوض بقيم العدالة واحترام القانون. كما يمثل اعترافا بالكفاءة العالية للقضاة المغاربة ومهنتهم.

- عضو اللجنة المكلفة بالمخدرات في إطار الأمم المتحدة وعضو الهيئة الدولية لمراقبة المخدرات، وهما على التوالي، هيئة تقريرية أممية حول قضايا المخدرات، وآلية أممية تضمن احترام الدول للالتزامات المنصوص عليها في الاتفاقيات الدولية لمراقبة المخدرات. ويشكل انتخاب المغرب في هذه اللجنة وكذا انتخاب البروفيسور جلال التوفيق كعضو في الهيئة الدولية لمراقبة المخدرات، في سابع ماي 2019 بنيويورك، اعترافا أكيدا بدور المملكة ومساهماتها في الجهود الدولية من أجل محاربة آفة الاتجار غير المشروع واستهلاك المخدرات، والحد من انتشارها.

- نائب رئيس المؤتمر الثاني رفيع المستوى للأمم المتحدة حول التعاون جنوب-جنوب الذي عقد بيوينس إيريس من 20 إلى 22 مارس 2019، وهي التظاهرة الأهم من نوعها حول التعاون جنوب-جنوب. وتم انتخاب المغرب بالتزكية، وهو ما يؤكد صورته كرائد إفريقي للتعاون جنوب-جنوب، أحد الركائز الأساسية لسياسته الخارجية. كما يتعلق الأمر بتكريم للنموذج المتجدد للتعاون جنوب-جنوب الذي تم اعتماده بدعم من صاحب الجلالة الملك محمد السادس نصره الله، والذي يقوم على «تبادل المعارف والكفاءات والخبرات والموارد، مع إشراك مجموع المناطق دون الإقليمية في القارة الإفريقية والقطاعات الواعدة».

- عضو المجلس التنفيذي لبرنامج الأمم المتحدة للمستوطنات البشرية (موئل الأمم المتحدة). وتم انتخاب المغرب بالتزكية، خلال الدورة الأولى ل(موئل الأمم المتحدة)، التي نظمت في 27 ماي 2019، ما يمثل اعترافا بالدور المحوري للمملكة في إعداد وتنفيذ استراتيجيات الأمم المتحدة للتنمية الحضرية المستدامة، وكذا تكريسا للجهود المبذولة في إطار برامج وطنية تم تطويرها وفق توجيهات جلاله الملك ورؤية جلالته لتحسين ظروف السكن ومحاربة السكن غير اللائق.

- عضو لجنة حماية حقوق كافة العمال المهاجرين وأفراد أسرهم. وتم انتخاب المغرب في شخص محمد الشارف يوم 10 يونيو 2019 بنيويورك.

ويمثل هذا الانتخاب، في هذه الهيئة التي تعرف حضورا دائما للمملكة، اعترافا دوليا بالجهود التي تبذلها من أجل حماية حقوق المهاجرين والحفاظ عليها، وفقا للرؤية المستتيرة لصاحب الجلالة الملك محمد السادس، أيده الله، الموجهة نحو استراتيجية للهجرة قائمة على القيم الإنسانية، والتضامن واستقبال وإدماج المهاجرين.

- رئيس اللجنة الفرعية للقواعد والمعايير والتحقق من السلط

- النائب الثالث لرئيس اللجنة الفرعية للبيئة وتميزت سنة 2019 أيضا بتعيين واختيار مغاربة لشغل مناصب دولية:

ففي مارس 2019، تم تعيين جواد محجور مديرا عاما مساعدا لمنظمة الصحة العالمية، مكلفا ببرنامج إدارة حالات الطوارئ. ويعد التعيين في هذا المنصب الهام في التسلسل الهرمي لمنظمة الصحة العالمية تكريسا للكفاءة التي أبان عنها الخبير المغربي والمتخصص في الصحة العمومية طوال مساره المهني، لا سيما داخل هذه المنظمة الأممية.

وخلال الشهر نفسه، تم تعيين نجاة رشدي في منصب مستشارة رئيسية للعمل الإنساني لدى مبعوث الأمم المتحدة الخاص إلى سوريا. ويعد اختيار السيدة رشدي، التي شغلت سابقا منصب نائب الممثل الخاص للأمين العام للأمم المتحدة ومنسق الشؤون الإنسانية في جمهورية إفريقيا الوسطى، اعترافا بكفاءاتها وأدائها في إدارة العمل الإنساني في أصعب الظروف.

وفي 30 أبريل 2019، تم تعيين السفير محمد بلعش ممثلا خاصا للمنظمة الإفريقية في السودان، وذلك خلال اجتماع مجلس السلم والأمن التابع للاتحاد الإفريقي بتونس.

سألقة الذكر. وانتخب المغرب أيضا بالتزكية، في 20 مارس 2019 بمراكش، رئيسا لمكتب الدورة ال 52 لمؤتمر وزراء المالية والتخطيط والتنمية الاقتصادية الأفارقة التابع للجنة الاقتصادية لإفريقيا.

وتعد اللجنة الاقتصادية لإفريقيا، التي أحدثت سنة 1958، إحدى اللجان الإقليمية الخمس للمجلس الاقتصادي والاجتماعي التابع للأمم المتحدة، وتهدف إلى دعم التنمية الاقتصادية والاجتماعية للدول الأعضاء، وتشجيع الاندماج الإقليمي والنهوض بالتعاون الدولي من أجل تنمية إفريقيا. وعلى مستوى الهيئات ذات الصلة بالتنمية المستدامة بمختلف أبعادها - تم انتخاب المغرب، في شخص مدير الأرصاد الجوية الوطنية السيد عمر شفقي، عضوا بالمجلس التنفيذي للمنظمة العالمية للأرصاد الجوية لولاية تمتد لأربع سنوات، عقب انتخاب بالتزكية في 13 يونيو 2019 بجنيف، خلال المؤتمر العالمي الثامن عشر للأرصاد الجوية.

والمنظمة العالمية للأرصاد الجوية هي المؤسسة المختصة التابعة للأمم المتحدة، والمخولة بخصوص كل ما يتعلق بحالة وتطور الغلاف الجوي للأرض وتفاعله مع الأراضي والمحيطات، والطقس والمناخ الناجمين عن ذلك، وكذا توزيع الموارد المائية الذي ينتج تبعا لذلك.

ويضطلع المغرب، باعتباره عضوا في هذه المنظمة منذ 1957، بدور فعال في مجال مراقبة وتحليل ودراسة الأرصاد الجوية والظواهر المناخية، وكذا في مكافحة تغير المناخ على المستويين الدولي والإفريقي.

- وبالنظر إلى كونه محط اعتراف وتقدير لدوره النشط داخل منظمة الأمم المتحدة للتربية والعلم والثقافة (اليونسكو)، أعيد انتخاب المغرب، الذي أنهى مؤخرا فترة رئاسته للمؤتمر العام، ويشغل منصب عضو في المجلس التنفيذي إلى غاية 2021، ضمن العديد من الهياكل والهيئات الفرعية التابعة لليونسكو المخصصة للعلوم الطبيعية، والبحث، والتنمية المستدامة، والثقافة، وذلك في أعقاب انتخابات مختلفة أجريت بالمنظمة. إن الحفاظ على حضور المغرب يأتي لمواكبة السياسات الوطنية للتنمية المستدامة وحماية البيئة بجميع أشكالها. وقد أعيد انتخاب المغرب في :

- اللجنة الأوقيانوغرافية الحكومية الدولية، وهي هيئة تابعة للأمم المتحدة، مكلفة بتيسير البحوث الأوقيانوغرافية.

- المجلس الحكومي الدولي للبرنامج الهيدرولوجي الدولي

المخصص للتعاون العلمي والبحث في مجال إدارة وتنمية الموارد المائية.

- المجلس الدولي لتنسيق البرنامج حول الإنسان والمحيط الحيوي المكرس للبحث متعدد التخصصات (العلوم الطبيعية، العلوم الاجتماعية، الاقتصاد والتعليم)، الرامي إلى تحسين المستوطنات البشرية، والحفاظ على النظم الإيكولوجية الطبيعية والحد من تدمير التنوع البيولوجي.

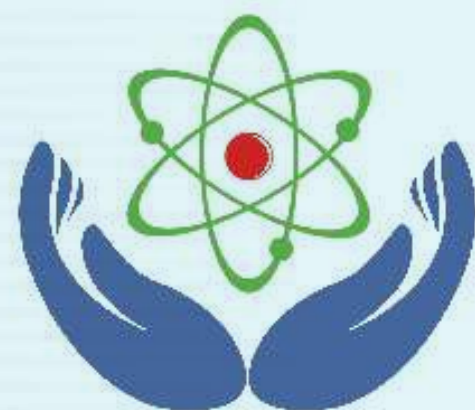
- لجنة حماية الممتلكات الثقافية في حالة النزاعات المسلحة، وتتألف من 12 عضوا مكلفين بالإشراف على تنفيذ الاتفاقية الدولية حول حماية الملكية الثقافية ذات القيمة الوطنية والإقليمية والكونية وذات الأهمية الخاصة بالنسبة للإنسانية في أوقات النزاع المسلح.

وعلى مستوى باقي المنظمات الدولية والإقليمية، فقد تميزت سنة 2019 بنجاح الترشيح المغربي لرئاسة منظمة المدن والحكومات المحلية المتحدة، التي فاز بها، بأغلبية كبيرة، السيد محمد بودرا، رئيس الجمعية المغربية لرؤساء مجالس الجماعات ورئيس المجلس الجماعي لمدينة الحسيمة. يوم 15 نونبر 2019، في انتخابات أجريت في دوربان (جنوب إفريقيا). ويتعلق الأمر باعتراف واضح بالسياسات والمبادرات التي تم إطلاقها بتوجيهات من جلالة الملك، نصره الله، من أجل تعزيز اللامركزية وجعل الجماعات المحلية رافعة حقيقية لتحقيق الرفاه الاقتصادي والاجتماعي.

وتعد منظمة المدن والحكومات المحلية المتحدة أكبر منظمة تضم من بين أعضائها أزيد من 240 ألف مدينة وحكومة محلية وإقليمية وجمعيات بلدية من 140 دولة عضوا في منظمة الأمم المتحدة.

ويشارك المغرب، منذ عودته إلى أسرته المؤسسية الإفريقية في يناير 2017، بنشاط في مختلف أجهزة وكيانات التسيير بالاتحاد الإفريقي. وخلال 2019، تم انتخاب المغرب في اللجان الفرعية الأربع التابعة للجنة الممثلين الدائمين المعتمدين لدى الاتحاد، وهي الهيئة المكلفة بتدبير الأنشطة اليومية للاتحاد الإفريقي باسم المؤتمر والمجلس التنفيذي:

- النائب الأول لرئيس لجنة التدقيق، المكلف بمساعدة الاتحاد الإفريقي في معالجة مسلسل الوضعية المالية والمراقبة الداخلية والتدقيق واحترام القواعد والقوانين.



امسنور
AMSSNuR



7, Angle Rues Moulay Hfid & Abou Jaad, Hassan – Rabat, Maroc B.P. 1306 R.P.
Téléphone fixe : +212 537 739 700 • Fax : +212 537 739 701
E-mail : communication@amssnur.org.ma
Site web : www.amssnur.org.ma